

# ENTREPRENEURS des Territoires



M A G A Z I N E

## TRAVAUX RURAUX



Les références  
de l'ETR Provini  
(Oise)

## TRAVAUX FORESTIERS

Valoriser  
le bois déchiqueté

## DOSSIER

Cueilleurs à maïs



# Équipements : faciliter la conduite des tracteurs !

**GARANTIE**

**2 ANS**

**TM175 - TM190**



## **2 années pour le prix d'une !**

2 ans de garantie totale New Holland sur tous les tracteurs New Holland TM175 et TM190 commandés avant le 30 juin 2005.



**NEWHOLLAND**

Spécialiste de votre succès

## Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

**Directeur de la publication**  
Gérard Napias  
Président de la fédération  
Entrepreneurs des Territoires

### RÉDACTION

**Rédacteur en chef**  
Jacques Fitamant  
jf@fitamant.fr

**Rédacteurs**  
Olivier Fachard  
Cécile Giamberini  
omecil@wanadoo.fr  
Jean Moullart

**Secrétaire de rédaction**  
Gaelle Poyade  
gaelle.poyade@fitamant.fr

### PUBLICITÉ-DIFFUSION

6 quai de l'Odet  
29000 Quimper

**Responsable commerciale**  
Hélène Loudéac  
Tél. 02 98 98 01 40  
helene.loudeac@fitamant.fr

**Chef de publicité**  
Murielle Quéré  
Tél. 02 98 98 01 41  
pub.edt@fitamant.fr

**Assistante commerciale**  
Laurence Pochic  
Tél. 02 98 98 01 40  
com@fitamant.fr

**Relations abonnés**  
Isabelle Alexandre  
Katell Le Corre  
abo@fitamant.fr

### FABRICATION

**Mise en page**  
Alain Corre

**Impression**  
Calligraphy-print

ISSN 1278 3927  
CCAP N° 1005 T 85572  
Dépôt légal : mai 2005  
N° 639000

Entrepreneurs des Territoires Magazine est  
la revue officielle du mouvement des  
entrepreneurs de services agricoles,  
forestiers et ruraux.

Entrepreneurs des Territoires  
44, rue d'Alésia  
75 014 Paris



Entrepreneurs des Territoires Magazine est  
édité par les Éditions Fitamant  
(8 numéros par an)

Éditions Fitamant  
rue Menez-Caon  
BP 16  
29560 Telgruc-sur-Mer  
Tél. 02 98 27 37 66  
Fax 02 98 27 37 65



Crédit photo de la couverture : John Deere

7

## Éditorial

### Vie syndicale

- 6 • **Vie de nos régions :**  
Assemblée générales  
des Entrepreneurs des Territoires  
du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie
- 8 • Un jeune président  
régional en Poitou-Charentes
- 9 • Assemblée générale du Loiret
- 10 • **Pôle agricole :** anniversaire  
de l'ETA Barreteau-Gaborieau
- 12 • La Maison Familiale et Rurale  
de Loudéac : une école multiculturelle  
en phase avec le monde professionnel
- 14 • **Service aux adhérents.** Mise en place  
d'un service d'informations Juridique/  
Vie pratique par téléphone.



### Profession

- 16 • ETR Provini : s'appuyer  
sur des références sérieuses
- 20 • L'entreprise Crok'bois  
valorise la filière bois-énergie

24

### Salon

- Le salon de l'herbe poursuit  
son chemin dans les Vosges

25

### Gestion

- Besoin de main d'oeuvre ?  
Les solutions

### Actualités

- 27 • Le marché  
du machinisme reste soutenu
- 30 • La station des Cormiers  
étudie l'épandage de lisier de A à Z
- 32 • Le Case-IH CVX 1170.  
Vivement un bon terminal en cabine !
- 36 • Valoriser le bois déchiqueté
- 39 • Horsch : le Tiger remplace le labour
- 40 • Les ETA de l'Orne :  
savoir-faire à faire savoir



### Dossiers

- 42 • Récolter le maïs en toutes  
conditions, c'est possible !
- 46 • Les camions bennes  
pour un transport aisé  
des produits agricoles
- 49 • Les équipements qui facilitent  
la conduite des tracteurs



52

### Nouveautés Matériels

54

### EDT Occa



**3** GARANTIE  
ANS  
100 000 KM  
Au 1<sup>er</sup> éché



**DEFENDER. FAITES-LE VOUS-MEME.**



## DEFENDER.

Parce que chaque métier a ses besoins spécifiques :

- Extrême modularité :  
3 empattements (90, 110 et 130),  
5 types de carrosserie (Soft Top, Pick-Up,  
Hard Top, Station Wagon et Crew Cab).
- Charge utile jusqu'à 1440 kg.
- 4x4 permanent aux capacités de franchissement légendaires : pente maximale : 45°, devers : 30°.
- Multiples transformations possibles.
- Capacité de remorquage de 3,5 tonnes.



## Notre devenir...



Les nouvelles données de la Pac sur les exploitations agricoles, comme la baisse des aides et des prix, vont avoir des répercussions sur nos entreprises, d'autant plus que certaines, dont les revenus sont inférieurs au SMIC, ne seront économiquement plus viables.

Il est évident que bon nombre d'entre elles choisiront la concentration, car l'agrandissement des structures est la clé d'une plus grande rentabilité des matériels et la garantie d'un revenu plus stable. En outre, les propositions de la Commission Européenne orientent les aides vers les propriétaires et non plus vers ceux qui cultivent la terre, ce qui incitera la plupart des propriétaires de petites et moyennes exploitations à faire exécuter des travaux par une ETA, plutôt que de vendre. En ce qui concerne les grandes exploitations, les ETA permettront à l'exploitant ou au propriétaire de prendre le temps nécessaire à la réalisation du patrimoine.

C'est à nous, entrepreneurs de travaux, de savoir conquérir les nouveaux marchés qui s'ouvrent à nous, en nous adaptant aux dimensions de ces nouvelles structures agricoles et, s'il le faut, en regroupant nos forces et nos investissements pour faire des économies d'échelle et être plus compétitifs. Depuis plusieurs années, la Fédération Nationale a développé de nombreux outils qualité tels que les certifications de travaux, nécessaires dans un environnement où seules les entreprises performantes et qualifiées pourront répondre à des exigences de qualité.

Aujourd'hui, les ETA sont reconnues sur le marché pour leur savoir-faire et leur implication dans les bonnes pratiques agricoles. Demain, votre Fédération continuera à vous apporter l'aide technique nécessaire à la bonne gestion de votre entreprise, et les conseils pour anticiper les adaptations qui seront nécessaires.

Mobilisons-nous, prouvons notre force...

On y croit, on y va, c'est parti...

Jean-Paul Dumont  
Vice Président Délégué

## Choisissez le mégabaler, naturellement



### Welger RP 502/520

La référence des presses à balles rondes et à chambre variable.

#### Plus de Volume\*

Diamètre variable de 1,10 m à 2,00 m  
Volume record 3,86 m<sup>3</sup> / balle,  
7 balles à l'hectare.

#### Plus de densité\*

Dispositif CPS\*, 4 courroies ultra-résistantes, pour une densité de 160 kg/m<sup>3</sup> pour plus de 600 kg en paille.

#### Plus de débit\*

24 tonnes de matière sèche par heure  
Pick-up extra-large, vis de recentrage et ameneur rotatif de série.

#### Plus de confort et de sécurité\*

Finis les bourrages avec le dispositif hydro-flexcontrol\*

\* exclusivité Welger

Choisissez le meilleur,  
naturellement



**WELGER**  
DISTRIBUTED  
BY  
**LELY**

www.ley.com

LELY FRANCE - BP 126 - 61004 Alençon cedex  
Tél 02 33 81 44 22 - Fax 02 33 27 41 12

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Tél \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_  
 Agriculteur  Eleveur  CUMA  ETA  Technicien  Etudiant  
 Je désire recevoir une documentation sur la gamme Welger  
 Je désire avoir la visite d'un Inspecteur Commercial

## Vie de nos régions

« On y croit, on y va, c'est parti ! »

# Assemblées générales des Entrepreneurs des Territoires du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie

Les assemblées générales des Entrepreneurs des Territoires Nord/Pas-de-Calais – Picardie ont eu lieu le 28 janvier dernier à Fresnes-les-Montauban (62) et ont rassemblé 200 personnes.



À cette occasion, le président Augait accueille et remercie les présidents de la Picardie : Jean-Paul Dumont président régional de Picardie, François Darquennes président départemental de l'Aisne et Jean-Pierre Engels, président départemental de l'Oise. Il affirme que cette nouvelle association sera le véritable partenaire du monde rural.

Il précise que l'avenir de la profession doit se construire ensemble et que chacun se doit d'évoluer pour se bâtir un futur. Il a souligné que : « *L'union des*

*deux régions ne pourra avancer, bouger et rayonner que si les adhérents sont les partenaires quotidiens de son évolution* ».

Suite aux rapports financiers des Entrepreneurs des Territoires du Nord/Pas-de-Calais et de la Picardie, soutenus respectivement par Bernard Wyts, trésorier du syndicat des EDT Nord/Pas-de-Calais et par Jean-Pierre Engels, président des EDT de l'Oise (résultats approuvés par l'assemblée), François Darquennes, président des E.D.T de L'Aisne, a présenté les principales activités de l'année 2004 :

- officialisation et organisation de nos structures,
- aide à la réalisation du Document Unique,
- actions de communication : faire connaître et reconnaître notre profession est la mission de notre syndicat.
- remboursement de la TIPP : exonération de la TIPP de 4 centimes d'euros par litre de fioul domestique pour la période du 1/07 au 31/12/04.
- lutte contre le travail illégal : notre volonté est de lutter contre la concurrence déloyale qui précarise les entreprises en règle, collaborer avec l'ensemble des organismes officiels en vue d'une lutte efficace et ciblée.

### Rapport moral du président Augait

« Ensemble nous allons montrer que nous sommes là et que nous sommes LES partenaires du monde rural ». En ces termes, le président Augait a insisté sur l'importance de l'unité de tous les entrepreneurs pour avancer autour de valeurs communes. Selon lui, « il faut mettre en œuvre une stratégie régionale de promotion de notre activité et accepter d'abandonner l'individualisme au profit d'une réflexion commune pour l'avenir de la profession ».

« Pour que nos activités soient connues et reconnues, mobilisons-nous en créant des relations privilégiées avec nos partenaires », « il faut communiquer, échanger et mutualiser nos efforts en s'appuyant sur des outils comme la charte de Qualité et notre savoir-faire ». Osons « l'intelligence collective ».

Ensuite, le président Augait a continué son discours sur la politique à tenir au sein de nos entreprises par une approche novatrice : « il s'agit de développer l'activité de nos entreprises et les emplois par l'égalité des chances entre hommes et femmes » et par « la création de formation qualificative en partenariat avec les écoles ». L'objectif est d'offrir à nos entreprises de nouvelles compétences et des capacités nouvelles pour « nous diriger toutes et tous ensemble vers demain ».

Il a conclu sur les valeurs de notre association que sont la volonté et surtout le partage pour « innover ensemble afin de vivre l'Entreprise des Territoires autrement ».

- différentes formations : renouvellement du certificat d'applicateurs et distributeurs de produits phytosanitaires, conduite d'arracheuse de betteraves,  
 - circulation des engins agricoles : suite à l'arrêt du 26 novembre 2003, un gros travail de la fédération nationale des EDT et des syndicats régionaux a permis de faire réagir les politiques et notamment Monsieur Gilles de Robien, ministre des Transports.

Ainsi une réglementation adaptée à notre profession rédigée en concertation avec le ministère des transports devrait voir le jour en 2005.

La parole fut donnée à Monsieur Jean-Marie Alexandre vice-président du Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais qui, par sa présence, a honoré notre assemblée générale.

Dans son discours, Monsieur Alexandre a appuyé sur les mutations du monde agricole liées à l'élargissement de l'Europe (+ 10 nouveaux pays) et à la future Politique Agricole Commune. Selon lui, « *pour continuer à être la 3<sup>e</sup> force économique de la grande région, notre agriculture doit se tourner vers l'avenir en mobilisant toutes ses forces vives* ». Dans ce contexte très concurrentiel, il est certain que les Entrepreneurs des Territoires auront un rôle important à jouer. Cette transition vers l'avenir ne pourra se faire que par la reconnaissance de notre professionnalisme (certification, normalisation des prestations...) et par une réflexion commune. L'équilibre économique entre la ville et la campagne est à ce prix. C'est pourquoi il s'est engagé à accompagner cette mutation en répondant de façon positive à la pérennisation et au développement de notre association.

Pour conclure, retenons les propos de Monsieur Jean-Marie Alexandre : « *se remettre en question, c'est avoir un avenir* ».

La seconde partie  
 des assemblées générales  
 s'est articulée autour de débats sur :

### ✓ Les démarches qualité et certification de services chez les EDT

Présentées par Erwan Charpentier

À la recherche d'un nouveau dynamisme et de la pérennité de leur profession, les Entrepreneurs des Territoires se doivent dans un futur proche de créer une démarche qualité afin d'attester la compétence et la technicité de l'entreprise.

La reconnaissance de l'entreprise en tant que spécialiste confirmé sur une ou plusieurs activités est fondée, d'une part sur la demande explicite du chef d'entreprise et, d'autre part, sur l'évaluation objective de la conformité de l'entreprise au cahier des charges pré-requis appelé « *référentiel de qualification* ».

Cet exposé a suscité beaucoup d'interrogations au sein de l'auditoire, notamment sur l'influence de telles démarches sur les prix des prestations car il est certain que la certification a un coût. Certes, beau-

coup d'entrepreneurs sont repartis sceptiques mais il faut néanmoins que chacun ait conscience que les démarches qualité nous permettront de pérenniser nos entreprises dans un contexte de plus en plus concurrentiel.

### ✓ La sécurité en ETA

Table ronde réunissant Alain Bogner du FAFSEA, Erwan Charpentier de la fédération nationale des EDT, Delphine Riva d'AGRICOLA, Gérard Maréchal, Entrepreneur à Nouvion-en-Thiérache et Ludovic Favre, animateur EDT NPC/Picardie.

À travers la sécurité, les EDT entreprennent une démarche à la fois sociale et économique leur permettant de garantir la sécurité des hommes et des usagers, tout en maintenant une qualité de services optimale. Pour Monsieur Maréchal, la sécurité fut un investissement de taille pour l'avenir de son entreprise. Selon lui, un personnel averti, travaillant dans de bonnes conditions, est plus performant, plus respectueux du matériel d'où un absentéisme et des accidents du travail en baisse et une meilleure fidélisation des salariés. Alors la sécurité en ETA : Parlons-en !

L'assemblée générale a aussi été l'occasion de mettre en avant le travail réalisé au quotidien par notre fédération nationale. Ainsi le président Dumont, vice-président national et président régional de Picardie, a exposé les grands dossiers nationaux parmi lesquels celui du transport où un assouplissement de la réglementation est prochainement attendu.

C'est au président Dumont de conclure cette après-midi de travail. Tout d'abord, il remercie une nouvelle fois les intervenants qui nous renvoient à toutes nos préoccupations quotidiennes et qui nous dressent un tableau réaliste des difficultés qui nous attendent, si nous ne réfléchissons pas aux conséquences pour nos entreprises de prestation de services dès aujourd'hui. Il précise : « *s'il est assez simple de percevoir les tendances des nouvelles données de la Pac sur les exploitations agricoles, il me paraît difficile d'analyser les répercussions à terme sur nos entreprises. Nous constatons que la pyramide des âges va libérer des exploitations, que volontairement nous séparerons en deux catégories :*

- petites, moyennes exploitations
- grandes exploitations (voire en regroupement).

*Suite à la baisse des aides et des prix conjugués, certaines exploitations ne seront plus viables économiquement, le seuil de revenu étant plus bas que le Smic. Nous allons donc assister à une concentration des exploitations, l'agrandissement des structures permettant la rentabilité des matériels et garantissant un revenu au chef d'exploitation pour sa famille.*

*Dans la catégorie des petites et moyennes exploitations, certains exploitants veulent libérer du temps de travail pour être pluriactif en continuant d'être agriculteur, de cotiser à la MSA et de protéger le patrimoine. Plutôt que de céder son exploitation ou de*

la vendre, la seule alternative passe par l'exécution des travaux par une ETA, car la décision de confier ses travaux n'est pas irréversible. En effet, la commission européenne dans ses propositions dirige les aides vers les propriétaires et non plus vers ceux qui cultivent la terre.

Pour les grandes exploitations, les ETA interviennent plutôt pour permettre à l'exploitant ou au propriétaire de prendre le temps nécessaire à la réalisation du patrimoine, compte tenu des prix importants. L'aspect financier immédiat étant moins important, car ils veulent garder la libre disponibilité des terres. Cette évolution pourrait permettre à certaines entreprises de conquérir de nouveaux marchés.

Les ETA devront s'adapter aux dimensions et besoins de ces nouvelles structures agricoles, savoir se regrouper et réfléchir sur les investissements pour passer d'un système basé sur le travail individuel vers un regroupement des forces de différentes entreprises.

Le découplage des aides est lié à des contraintes environnementales et, dans cette perspective, les ETA doivent être performantes. Nous sommes, nous aussi, impliqués dans les bonnes pratiques agricoles. Nous allons à grands pas vers des certifications de travaux, afin de répondre aux exigences de marchés publics et des collectivités locales. Nous revendiquons la perspective de développer nos travaux dans les zones rurales, nous devons y trouver des solutions de diversification.

Notre savoir-faire, la formation de nos chauffeurs, leur compétence, leur disponibilité, notre sérieux

doivent nous permettre de jouer un rôle dans cette mutation.

La réactivité des chefs d'entreprise sur ces nouveaux marchés devra permettre le développement, la pérennité, peut-être faudra-t-il avoir une meilleure mobilité du matériel pour faire des économies d'échelles...

Votre fédération aura un rôle important de réflexion, un accompagnement, une aide technique pour une bonne gestion de vos entreprises afin de pouvoir anticiper les adaptations qui seront nécessaires pour être compétitif demain.

Dans un premier temps, nous devons nous positionner comme spécialiste, car seules les entreprises performantes et qualifiées pourront répondre aux contraintes des réglementations. L'ouverture des frontières à l'est, les mutations économiques peuvent être de nature à effrayer un certain nombre d'acteurs du secteur agricole, mais je reste convaincu que nous réussirons ensemble une nouvelle fois à nous adapter.

Mobilisons-nous, prouvons notre force, notre détermination à progresser, notre salut dépend de notre solidarité professionnelle.

On y croit, on y va, c'est parti... »

Cette après-midi s'est terminée par le cocktail d'amitié suivi d'un repas avec animation. Ce fut l'occasion de remercier nos fournisseurs et partenaires et d'honorer un adhérent : Monsieur Alban Lecat, entrepreneur retraité d'Alquines.

## Un jeune président régional élu en Poitou-Charentes



Monsieur Philippe Largeau, entrepreneur dans la Vienne, a été élu président d'EDT Poitou-Charentes. Il est encouragé et soutenu dans son mandat par Madame Yolaine Villain, secrétaire générale de la fédération nationale, à qui il succède à la présidence du département. Madame Villain se félicite, en effet, de passer le relais à un jeune entrepreneur qui saura ajouter sa touche personnelle dans la mise en place de nouveaux projets.

### La première réunion a eu lieu le 8 mars 2005 :

Sujets abordés

- connaissance des différents représentants et organisation des réunions et rendez-vous
- projet 2005 :
- Mise en place d'un animateur régional
- définition des missions du nouvel animateur
- situation financière

- préparation d'un profil de recrutement pour le poste.

**La prochaine réunion est programmée pour le 1<sup>er</sup> avril 2005**

### Composition du bureau

<b>Président</b>
LARGEAU Philippe
<b>Vice-Présidente déléguée</b>
VILLAIN Yolaine
<b>Vice-Président délégué Agriculture</b>
ALLIAT Gérard
<b>Vice-Président délégué Travaux Ruraux</b>
BOUHET Jean-Marie
<b>Vice-Président délégué Forêt</b>
VIVION Paul
<b>Secrétaire Général</b>
ALLARD Fabrice
<b>Trésorier</b>
CHANTECAILLE Vincent
<b>Membres</b>
PAGE Sylvain, GACHET Alain, FORTIN Marcel, JP REDON, VOGEL Jean-Claude

# Les Entrepreneurs des Territoires du Loiret en assemblée générale

Le samedi 29 janvier 2005, s'est tenue l'assemblée générale des Entrepreneurs des Territoires (UETARF du Loiret) dans la salle des fêtes de Villemoutiers, sous la présidence de Monsieur Bernard Thillou.

La présence des invités Monsieur Quiers et Monsieur Bléchet de l'organisme de formation des chefs d'entreprise « VIVEA » est soulignée. Cette année, un nouvel adhérent est venu rejoindre l'UETARF : Monsieur Lemitre de la société Agrosol de Villemurlin.

Après lecture, le compte-rendu de l'assemblée générale de 2004 et le rapport financier avec solde positif furent adoptés.

Après son rapport moral, le président relata les événements de l'année écoulée, les déplacements aux diverses réunions, sessions et commission machinisme à la chambre d'agriculture, réunions des présidents à Paris, assemblée générale de la MSA.



## Le bilan des activités 2004 est ensuite abordé :

- demande de diminution des charges sociales pour saisonniers occasionnels d'une durée de moins de 100 jours par an
- possibilité de facturer la main d'œuvre avec bénéfice et non avec prix coûtant
- remboursement de la TIPP 2004 sur le fuel domestique
- une attention particulière devra être portée à la mise aux normes du matériel, de l'établissement de l'évaluation des risques ; de la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite aux salariés ; dans le cadre de préventions d'accidents du travail, l'achat d'autocollants sur matériel mentionnant les consignes de sécurité
- constat de la diminution du taux d'accidents du travail passant de 5,05 à 4,65 %
- obligation de modifier le taux CSG-CRDS appliqué sur le salaire brut passant ainsi de 95 à 97 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005
- nouveau droit pour le salarié : la formation de son choix d'une durée de 20 heures par an qu'il pourra

reporter et cumuler sur l'année suivante jusqu'à la 6<sup>e</sup> année maximum

- possibilité d'accéder à la formation pour les chefs d'entreprise par le biais de la délégation VIVEA créée en 2001, financée par un prélèvement effectué au cours du 4<sup>e</sup> trimestre, calculé au taux de 0,30 % du plafond SS et dont le coût annuel serait compris entre 20 et 90 euros l'an, ce qui représente un total de 20 millions d'euros en France
- remise en cause du nouvel arrêté préfectoral sur la circulation des convois exceptionnels agricoles.

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance fut levée vers 13 h 30. La journée se poursuivit par un repas amical réunissant les adhérents ainsi que Messieurs Hautefeuille et Mallard, anciens présidents de notre union accompagnés de leurs épouses.

Union des Entrepreneurs de Travaux Agricoles,  
Ruraux et Forestiers  
15 Le Bois aux Moines  
45270 Villemoutiers  
Président Mr THILLOU Bernard

## Avis de décès

Nous apprenons avec tristesse le décès de :

- Monsieur Raymond SANGUIGNE, ancien entrepreneur et ancien président du syndicat de la Gironde à l'âge de 82 ans. Son inhumation a eu lieu le 8 avril 2005 à Bourg-sur-Gironde (33) ;
- Monsieur Raymond AMIEL, ancien entrepreneur à Bourdalat dans les Landes à l'âge de 73 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 11 mars 2005 à Bourdalat (40).

Les syndicats EDT de la Gironde et des Landes ainsi que la fédération Nationale présentent leurs plus sincères condoléances à leurs familles.

## Pôle agricole

# Anniversaire de l'ETA Barreteau-Gaborieau

Samedi 2 avril, plus de 800 personnes, parmi lesquelles des élus politiques et du monde agricole, famille et clients, se sont réunis à Chauché, en Vendée, pour fêter les 80 ans de l'entreprise de travaux agricoles Barreteau.

L'ETA Barreteau-Gaborieau fut fondée en 1925 par Joseph Potier, le grand-père de Gérard Barreteau qui, en 1970, avec son frère Marcel, et leur beau-frère Jojo Gaborieau, créent une société de fait, puis une SARL en 1978.

Cette entreprise exemplaire par sa réussite avec ses 16 ouvriers, bientôt 18 au 1<sup>er</sup> juillet dispose d'un parc d'une soixantaine d'engins agricoles et de travaux publics

Ce rassemblement a également été l'occasion de fêter le retour à la vie active de Monsieur Gérard Barreteau, après un grave accident qui a failli lui coûter la vie le 28 juin 2004. Ainsi, c'est entouré de ses amis et de tous ceux qui l'ont soutenu

tout au long de cette épreuve, qu'il a souhaité, à cette occasion rendre un hommage particulier à ceux qui lui ont sauvé la vie ce jour-là.

En effet, Monsieur Bruno Retailleau, sénateur, et Monsieur Wilfrid Montassier, conseiller général, ont remis solennellement, au nom de Philippe de Villiers,



Une formation adéquate permet de faire face à tous les aléas.

la médaille du courage à Messieurs Jean-Luc Martineau et Jean-Marc Danieau.

Les élus ont également salué « la réussite d'une entreprise, exemplaire du modèle vendéen par son enracinement au territoire, par son ambition et par ses hommes qui l'ont dirigée », et surtout « l'extraordinaire volonté d'un homme de cœur et de courage », en remettant à Monsieur Barreteau, la médaille d'honneur du département.

Monsieur Gérard Napias, président de la fédération nationale Entrepreneurs des Territoires, a également rendu hommage à son ami en lui remettant la médaille nationale des entrepreneurs des territoires,

récompensant ainsi un homme, mais aussi une entreprise créée en 1925.

C'est avec beaucoup d'émotion que la fédération nationale félicite Monsieur Barreteau et lui souhaite beaucoup de succès et de réussite pour les années à venir.

### TIPP

#### Reconduction - remboursement TIPP

En réponse à nos différents courriers sollicitant Monsieur le ministre de l'Economie et des Finances dans le but d'une prolongation de la période de référence de remboursement de la TIPP, ce dernier annonce la prorogation de la mesure de remboursement partiel de la TIPP pour 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005. À la fin de cette période, une discussion sera entamée afin de demander une reconduction de cette mesure en fonction des variations des cours du fuel agricole.

Conscient que de telles mesures ponctuelles ne suffisent pas à compenser entièrement les hausses successives du prix du fuel agricole, le président de la fédération considère qu'« il est important pour nous de continuer d'obtenir de nouvelles progressions sociales pour nos entreprises. Il est en outre important d'essayer, autant que possible, de répercuter ces coûts énergétiques pour ne pas déstabiliser nos entreprises ». Les démarches à suivre pour le remboursement seront connues à la fin du premier semestre 2005. La fédération vous tiendra informés des démarches à effectuer qui devraient être similaires à celles ayant lieu actuellement.

Enfin, n'oubliez pas de remplir votre formulaire de remboursement pour la période courant de juillet à décembre 2004 avant la fin du mois de mai 2005.



## Circulation des engins agricoles

Comme vous le savez déjà, l'arrêté du 26 novembre 2003 relatif aux transports exceptionnels de marchandises, d'engins ou de véhicules, dit « APL », a été publié au Journal officiel de la République, le 21 mars 2004, après de long mois de gestation au Ministère des Transports et est entré en vigueur le 21 mai 2004. La publication de ce texte sans concertation sérieuse avec le secteur agricole a soulevé de très vives réactions au sein de la profession. Il s'en est suivi, sur l'initiative de la fédération, une action commune de l'ensemble du secteur agricole auprès des pouvoirs publics. Une commission, composée des différentes organisations professionnelles, de constructeurs, d'assureurs, de représentant des Ministères, travaille actuellement pour déterminer les conditions de circulations, d'éclairage et de signalisation de vos matériels agricoles.

Suite aux dernières discussions concernant la signalisation des véhicules, un projet d'arrêté définitif doit être proposé par le Ministère des Transports à la profession, mi-avril, pour relecture définitive. Suite à la validation de ce texte par la fédération, celui-ci pourra partir en circuit de signature. Le Ministère des Transports, ainsi que la profession, insistent sur le caractère d'urgence de la sortie du texte.

La fédération rappelle en outre l'impérieuse nécessité de respecter les règles de circulation en vigueur actuellement dans l'attente de la publication du nouvel arrêté.

## Normalisation phytosanitaire

La fédération s'est engagée depuis deux ans à suivre et participer à la mise en place d'un nouveau système d'agrément des entreprises prestataires de service d'application de produits antiparasitaires, souhaité par le ministère de l'Agriculture pour combler les lacunes de la loi de 1992 qui n'a pas produit les effets escomptés.

Dans le cadre du CNAP (Conseil National de l'Agrément Professionnel) il a été créé un comité de normalisation ayant pour mission de rédiger un référentiel normatif relatif à l'application des produits antiparasitaires. Cinq réunions du groupe de travail ont eu lieu en 2003. En 2004, le groupe de travail des applicateurs professionnels, prestataires de service, a poursuivi la rédaction du référentiel normatif au cours de cinq nouvelles réunions.

Suite à une période de réflexion du Ministère de l'Agriculture et à la décision de créer une commission de normalisation avec l'AFNOR, une première réunion de cette commission a eu lieu dans les locaux de l'AFNOR en décembre 2004.

Début 2005 a vu l'aboutissement du travail destiné à la rédaction du référentiel commun aux différents secteurs professionnels de l'application de produits antiparasitaires, à l'exception de quelques dispositions propres à chaque métier. Le 2 février 2005, a eu lieu la deuxième réunion de la commission applicateurs de produits antiparasitaires, dans les

locaux de l'AFNOR. La réunion a été l'occasion d'un échange avec des représentants de différentes instances agricoles lors de la relecture du texte. Lors de la dernière réunion de travail, la profession a abouti à la rédaction définitive du référentiel normatif de l'application de produits antiparasitaires par un prestataire de service. Le projet de norme va maintenant partir en enquête probatoire puis une réunion de dépouillement aura lieu en septembre afin d'étudier les commentaires qui auront été émis.

Ce nouveau système d'agrément des entreprises prestataires de service, qui conforte le système actuel, devra constituer une promotion supplémentaire pour l'activité de prestation de service d'application de produits antiparasitaires.

## Formation initiale BCEDT

**Le BCEDT est le brevet de compétence d'Entrepreneurs des Territoires.**

La formation Brevet de Compétence d'Entrepreneurs des Territoires (BCEDT) est de niveau IV. Cette formation a notamment pour but de faire reconnaître les qualifications et les compétences des chefs d'entreprise de travaux agricoles et ruraux, non seulement du point de vue technique, mais aussi en matière de gestion d'entreprise. Il s'agit de former les futurs chefs d'Entreprise de Travaux Agricoles ou les salariés qui occuperont des postes d'encadrement. La formation est axée sur la gestion des Entreprises de Travaux Agricoles et Ruraux : gestion financière, commerciale, des ressources humaines, droit, économie. Au cours de cette formation, les stagiaires travaillent leur propre projet professionnel de reprise ou de création d'une entreprise de travaux agricoles.

Aujourd'hui, le BCEDT est la première et la seule formation en France, spécifique au métier d'Entrepreneur de Travaux Agricoles dans le domaine de la gestion d'entreprise.

À propos de cette formation créée sur l'initiative de la profession et avec le soutien des Maisons Familiales Rurales, la fédération, tant par le travail des élus que des collaborateurs, a porté un soin particulier à la présentation du dossier remis au Ministère de l'Agriculture pour avis et à la CNCP (Commission Nationale des Certifications Professionnelles) pour enregistrement. Le dossier est actuellement en cours d'enregistrement au RNCP (Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles).

## Avis de naissance

*Erwan Charpentier, Amélia sa femme et Alix sont heureux de vous annoncer la naissance, le 14 mars 2005, du petit Amaury.*

*Clara est née le 20 mars 2005. C'est une jolie petite fille qui fait la joie de ses parents Magali Boisson et Sylvain Schneider.*

*Elodie Philippe et Maximilien ont la joie de vous annoncer la naissance de Rafaël, le 17 décembre 2004.*

## La Maison Familiale et Rurale de Loudéac : une école multiculturelle en phase avec le monde professionnel

La région Bretagne connue pour la qualité de son domaine agroalimentaire, a su développer efficacement au cours des cinquante dernières années un secteur vital à son essor économique, à savoir celui de l'agroéquipement. Un tel exploit technologique n'aurait ainsi pu être atteint sans la collaboration du ministère de l'Agriculture et de ses excellentes écoles professionnelles, les Maisons Familiales et Rurales.

### Le choix de la réussite

La MFR de Loudéac se distingue cependant des autres établissements de ce type grâce, d'une part, à la diversité de ses spécialisations offrant une formation continue en alternance de la 4<sup>e</sup> au BTS, et d'autre part, grâce à son ouverture culturelle au monde extérieur.

Cette école, localisée au carrefour de la Bretagne, fonde en effet son enseignement sur la théorie et la pratique des matières générales et technologiques, alliant connaissances et savoir-faire dans quatre do-

maines majeurs : l'agroéquipement, l'élevage bovin et équin, et les services aux personnes. Cette riche palette de formations est ainsi proposée aux classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, BEPA, Bac Pro et BTS et encadrée à la fois par le corps pédagogique de la MFR de Loudéac et son partenaire particulier qu'est le maître de stage.

Cette relation privilégiée qu'entretient la MFR avec ses collaborateurs professionnels en fait ainsi un centre de formation unique en son genre, mobilisant toutes les énergies nécessaires pour exploiter et valoriser l'apprentissage en alternance. Outre la découverte

### Entrepreneur des Territoires, partenaire de la formation

*Entrepreneur des Territoires qui s'était associé depuis l'origine au projet de Licence Professionnelle Gestionnaire des Entreprises de l'Agroéquipement de l'IUT de Rennes Département GEA, voit aujourd'hui ses efforts récompensés. En effet, l'avis favorable du Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche permettra le démarrage de cette formation le 19 septembre 2005.*

*Cette nouvelle licence répond aux besoins de nos entreprises qui se développent et s'agrandissent mais où le manque de personnel, capable de répondre à ces responsabilités, devient trop souvent un frein. Celle-ci amènera les hommes et femmes à acquérir le niveau de formation et la capacité à assurer la direction, la conduite et la gestion des petites et moyennes entreprises de travaux agricoles et ruraux avec le statut de salarié responsable. Elle permettra également de faciliter la transmission de l'entreprise à des salariés. Cette transmission représente un souci majeur pour un certain nombre d'entreprises aujourd'hui.*

*Conduite par l'IUT de Rennes Département GEA, en partenariat avec le CFTA de Montfort, la licence professionnelle Gestion des Entreprises est accessible en formation initiale et continue.*

*La formation se déroule sur 1 année, avec une alternance adaptée à nos entreprises : 14 semaines de cours (430 h), 19 semaines de stages (pour les salariés, le stage peut être réalisé dans leur entreprise) et un projet tuteuré de 120 h.*

### Des renseignements peuvent être obtenus en contactant :

- Service Formation Continue et Apprentissage - IUT de Rennes  
3 rue du Clos Courtel - BP 90422 - 35704 Rennes cedex 7  
Tél. : 02 23 23 40 68/42 86 - Fax : 02 23 42 82  
Chargée de mission recrutement : [fabienne.bradanne@univ-rennes1.fr](mailto:fabienne.bradanne@univ-rennes1.fr)  
Assistante : [elisabeth.mahe@univ-rennes1.fr](mailto:elisabeth.mahe@univ-rennes1.fr)
- Responsable pédagogique : [bernard.gibet@univ-rennes1.fr](mailto:bernard.gibet@univ-rennes1.fr)  
CFTA de Montfort - l'Abbaye - BP 56252 - 35162 Montfort Sur Meu cedex  
Tél. : 02 99 09 02 33 - Fax 02 99 09 10 29 - E-mail : [cfta.montfort@mfr.asso.fr](mailto:cfta.montfort@mfr.asso.fr)  
Christophe Dendoncker



concrète d'un métier, ce système révolutionnaire d'enseignement permet également à l'élève de prendre des responsabilités, de travailler en équipe, de mener des projets professionnels en France et à l'étranger, en un mot de s'ouvrir sur le monde de l'entreprise interculturelle d'aujourd'hui.

### De la Bretagne au bout du monde

L'intégration des étudiants dans le milieu professionnel international représente l'une des priorités de la MFR de Loudéac qui n'hésite pas à mettre tout en œuvre pour suivre à la trace le progrès constant de ces différents domaines d'enseignement. Ainsi, l'an passé, les étudiants de BTSA « *génie des équipements agricoles* » réalisèrent un stage de 5 semaines en Australie afin de perfectionner leur compétence linguistique en pays anglophone, de goûter à la vaste culture du célèbre Commonwealth et de se sensibiliser à de nouvelles techniques de travail agricole. Ils visitèrent tout d'abord la ville de Sydney et découvrirent au cours de leur première semaine en Océanie son musée technologique (The Powerhouse) et maritime (The Maritime Museum), ses jardins (Hyde Park, The Royal Botanic Garden), sa tour emblématique (The Sydney Tower), son parc olympique, son fameux opéra (The Opera House), ses restaurants typiques, et ses quartiers ethniques (le Irish Quarter par exemple).

Une fois cette introduction culturelle terminée, les étudiants se rendirent dans différentes régions du pays pour y débiter leur stage en entreprise agricole. Certains travaillèrent sur d'immenses exploitations de production extensive du Sud-Ouest, à Perth précisément ; d'autres rejoignirent celles du Sud-Est près de Canberra et Sydney, et de la côte Est à proximité de Brisbane.

Grâce à la supervision assidue de leurs maîtres de stage, ils appréhendèrent de nouvelles méthodes de

cultures (plus particulièrement celles du maïs, tournesol, et sorgho) et d'élevage à très grande échelle, ce qui leur permit d'affiner leur esprit d'analyse et de comparaison des capacités et méthodes de production de diverses exploitations agricoles sur le plan mondial.

De même, les élèves de Bac Pro « *agroéquipement* » de ce centre de formation eurent l'occasion de fouler et travailler le sol québécois lors de leur voyage de fin d'année 2004. Comme leurs homologues de BSTA GDEA, ils purent confronter les techniques de production du Nouveau Continent avec celles de l'Hexagone grâce aux précieuses connaissances acquises tout au long de leurs deux semaines de stage en exploitation agrémentées de nombreuses visites de constructeurs de matériels agricoles tels que les entreprises New Holland, Dion et Ms Pulvé. Les élèves de la MFR de Loudéac ne négligèrent pas l'aspect culturel de leur séjour au Québec. Bien au contraire. Malgré un emploi du temps semi-professionnel déjà fort rempli, ils s'organisèrent aidés de leurs accompagnateurs pédagogiques, afin de découvrir les différentes facettes historiques, traditionnelles et touristiques des célèbres villes limitrophes de leurs lieux de stage, à savoir Montréal, Québec et Trois Rivières. Ainsi, ce voyage outre-atlantique procura à chaque élève l'immense satisfaction d'avoir mené un projet, qu'ils pensaient au départ impossible à finaliser, à terme et surtout le sentiment qu'un rêve venait de devenir réalité.

### Une mission : préparer l'étudiant au monde professionnel de demain

Sans conteste, cette incroyable expérience à l'étranger donna l'opportunité aux deux promotions BTSA et Bac Pro 2002-2004 de la MFR de Loudéac de conclure leur dernière année de formation sur une ouverture au monde professionnel et international du XXI<sup>e</sup> siècle, ce qui constitue aujourd'hui un atout crucial en matière d'emploi dans notre société d'échanges économiques et culturels.

Telle est la mission de la Maison Familiale et Rurale de Loudéac : donner à ses élèves et étudiants toutes les chances de réussir « autrement » dans leur parcours menant à la concrétisation de leur vocation et, par conséquent, à leur accomplissement personnel.



M. Piriou ■  
MFR Loudéac

**Infos**  
**01 47 87 12 12**

Service d'information juridique / Vie pratique

## Service aux adhérents

# Mise en place d'un service d'Information Juridique / Vie pratique par téléphone pour les adhérents

Depuis plusieurs années, de nombreux présidents ont sollicité la mise en place d'un service d'informations « juridique / vie pratique » par téléphone visant à instaurer un service direct auprès des adhérents. Au 2 mai 2005, il sera possible, soit pour chaque adhérent, soit par l'intermédiaire du responsable régional, de téléphoner au service mis en place par la fédération nationale, afin d'obtenir des informations dédiées à la gestion générale de l'entreprise. Ce service sera disponible pour l'entrepreneur à jour de ses cotisations.

C'est pourquoi, la fédération nationale a choisi de mettre en place un service d'information par téléphone à caractère Juridique/ Vie Pratique, capable de répondre efficacement, et dans les plus brefs délais, aux questions de ses adhérents, selon un cahier des charges finement détaillé.

Ce service doit contribuer à véhiculer l'image d'un accompagnement de nos entrepreneurs alliant sérieux, écoute et disponibilité, tout en instaurant une relation de convivialité.

Les thèmes disponibles dans le bouquet de services ont été étudiés afin de correspondre aux besoins d'informations professionnelles (voir détail) des adhérents.

Ce service nécessite un staff important de conseillers spécialisés dans chaque domaine d'intervention concernant le monde de l'entreprise. Par ailleurs la mise en place d'un tel service d'information nécessite un volume de documentation considérable régulièrement réactualisé ainsi que la mise en de moyens techniques modernes :

- ▶ banques de données rapides et performantes
- ▶ ouvrages de référence
- ▶ CD Roms
- ▶ accès aux principaux serveurs d'information du marché
- ▶ sites internet qualifiés et professionnels payants

L'accès aux documents papiers actualisés :

- ▶ codes « papier »
- ▶ ouvrages techniques spécialisés
- ▶ guides pratiques

Les adhérents accéderont au service par un numéro de téléphone unique : le **01 47 87 12 12**. Ce service sera disponible du lundi au vendredi de **9h à 18h**. la fédération nationale a souhaité que chaque adhérent soit accueilli par un message personnalisé :

« *Entrepreneurs des Territoires Infos, bonjour !* »

### Contenu du service :

#### Vie professionnelle :

##### Fiscalité

- ▶ Déclaration d'impôts : les aides nécessaires
- ▶ Placements : les différents types d'imposition, les modifications
- ▶ Contrôle fiscal : procédure et recours
- ▶ Succession : les droits de succession, les donations...

##### Social

- ▶ les contrats de travail : les obligations, les avantages, les aides, les exonérations
- ▶ les licenciements : les fautes, les recours, les procédures
- ▶ les congés : les différents types, les durées légales
- ▶ protection sociale : la sécurité sociale, les accidents du travail, la retraite
- ▶ durée de travail...

##### Juridique

- ▶ la structure de l'entreprise : la constitution, le fonctionnement, la cession, la transmission
- ▶ l'immobilier : l'achat, la location, la vente, les différents baux, la copropriété
- ▶ les différentes juridictions : modes de fonctionnement et recours possibles
- ▶ les assurances, les banques
- ▶ ...

#### Vie privée :

##### Retraite

- ▶ préparer sa retraite : les cotisations, les placements
- ▶ prendre sa retraite : les dates, les calculs, les régimes complémentaires
- ▶ succession : les droits de succession, les donations
- ▶ ...

##### Famille

- ▶ Le mariage : les régimes matrimoniaux, les démarches
- ▶ Le divorce : les pensions, la garde des enfants, les différents cas
- ▶ Les décès : les allocations, les formalités, les concessions
- ▶ Les enfants : les associations ou organismes d'aides, les différents types d'aides et allocations familiales, les démarches administratives

#### Informations pratiques et formalités administratives

- ▶ La voiture : les véhicules de société, achat, vente, carte grise, permis
- ▶ Les voyages : formalités, vaccins, visas, informations
- ▶ Adresses utiles
- ▶ ...

du mardi 13  
au vendredi 16  
septembre



# SPACE 2005

Soyez au rendez-vous  
des professionnels  
de l'élevage

**Rennes** France

[www.space.fr](http://www.space.fr)

Rond-Point Maurice Le Lannou  
CS 54239 - 35042 Rennes Cedex  
Tél. 02 23 48 28 80 - Fax 02 23 48 28 81  
e-mail : [info@space.fr](mailto:info@space.fr)



## ETR Provini : s'appuyer sur des références sérieuses

Créer son entreprise n'est pas toujours chose facile, surtout dans un milieu où la concurrence est très présente, et sans antériorité pour conforter la clientèle. C'est pourtant ce défi qu'a relevé Jérôme Provini en se donnant les moyens de la réussite et en s'appuyant sur le sérieux de références reconnues.

Comme il se plaît à dire : « *Je ne suis pas tombé dedans étant petit, mais c'est tout comme.* » Il parle en fait des machines agricoles pour lesquelles il avoue une passion remontant à son enfance. Fils d'entrepreneur paysagiste de la région parisienne, il s'oriente rapidement vers des études

spécialisées dans ce domaine. Après un BTA au lycée professionnel agricole de Pierrefonds dans l'Oise, il intègre le réputé lycée du Chesnoy à Montargis où il obtient un BTS machinisme agricole. Il débute sa carrière professionnelle en s'associant, en 1994, avec un ami agriculteur dont il rachète

les parts 2 ans après pour se lancer seul dans l'aventure.

### Travaux à la demande des administrations

« *J'ai commencé en m'orientant de suite vers les travaux ruraux avec une épareuse. Mais j'ai voulu me démarquer, d'une part en optant pour une machine avec un grand déport (7,50 m), d'autre part en la complétant avec un lamier d'élagage à 4 scies circulaires de 600 mm de diamètre. Cela permettait de travailler à 9 m de haut. Cet équipement m'a permis de toucher dès le départ une clientèle de paysagistes pour l'entretien de haies chez des privés.* »

À l'époque, Jérôme Provini était basé à Saint-Crépin-au-Bois, près de la forêt de

Compiègne. Cette proximité lui permet de pouvoir travailler avec l'ONF dans le massif voisin de la forêt de Laigue. « *Nous réalisons alors du débroussaillage, de l'entretien de bordures de chemins, mais également de la sous-traitance pour des confrères non équipés.* »

Les hasards des rencontres lui font connaître sa future épouse qui n'est autre que la fille de Jean Tabaran, ex-président des ETA de l'Oise, installé à Pronleroy, commune qui deviendra le siège de l'entreprise de Jérôme Provini. À bonne école, il adhère au syndicat national pour plusieurs raisons. « *On est plus fort à plusieurs que tout seul* » souligne-t-il. « *Mais c'était également pour moi un moyen de trouver faci-*



**s.m.a** Réseau **Leader Service**

Proximité

Rapidité

Performance

Les concessionnaires **Leader Service** sont des spécialistes du matériel de débroussaillage de catégorie TP. Leader Service est l'assurance d'un service de proximité et performant.

**Garantie 2 ans pièces et main d'oeuvre gratuite**  
**Stock de pièces de réparation permanent**  
**Camion Atelier - Dépannage sur site**  
**Techniciens formés et spécialisés**

**SMA: des machines hors normes**  
**Leader Service : un réseau pour qu'elles le restent**  
 Tel: 02 38 41 46 00 - Fax: 02 38 69 09 60 - [www.sma-fr.com](http://www.sma-fr.com)



Jérôme Provini concentre ses activités sur les administrations. Ici un chantier d'entretien de talus de voies de chemins de fer pour la SNCF.



Jérôme Provini réalise également des travaux pour des paysagistes ou des particuliers, comme ici l'égaleage de haies en bord de route.

lement et sans tarder l'information et les conseils dont je pouvais avoir besoin. »

Rapidement, il essaie de se constituer une clientèle régulière, mais pas seulement dans le secteur agricole. « J'ai plutôt cherché à travailler avec les administrations ou assimilés, comme avec l'ONF dans la forêt de Laigue. C'est comme cela que j'ai décroché des contrats avec VNF (Voies Navigables de France) pour l'entretien des chemins de halage, avec les DDE, avec la SNCF pour l'entretien des bordures de voies ferrées, avec EDF pour l'entretien des taillis sous lignes électriques ou même avec la SANEF (Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France) pour laquelle je réalise plusieurs sortes de travaux sur l'autoroute A1, comme l'entretien des bordures d'autoroute, des haies et grillages en bordure d'emprise ou du fauchage de sécurité. »

Cette clientèle variée impose plusieurs contraintes à Jérôme Provini. D'une part, un rayon d'action étendu, sa zone de travail couvrant aujourd'hui la Picardie et l'Île-de-France. D'autre part de diversifier son parc de matériels pour répondre à la demande qui s'élargit. C'est comme cela qu'il investit successivement dans une rotofaucheuse 2 m

en 1999, dans un broyeur de branches porté pour finir les chantiers derrière l'épareuse avec le lamier en 2000, d'un second tracteur et d'un gyrobroyeur forestier en 2002, d'un 3<sup>e</sup> tracteur avec chargeur frontal en 2003 et, plus récemment en 2004, d'une rotofaucheuse déportée et surtout d'une 2<sup>e</sup> épareuse de 7,50 m avec 2 têtes de travail, l'une pour l'herbe, l'autre pour le débroussaillage. Ce dernier choix n'est pas innocent, comme l'explique Jérôme Provini. « Notre première machine a déjà fait son temps et n'est plus adaptée à certains chantiers qui demandent de la précision et de la netteté. Avec la nouvelle machine, nous pouvons plus facilement nous adapter aux conditions du chantier. De plus, le groupe herbe est muni de couteaux à changement rapide et, en fonction du type de matière à broyer, on peut facilement changer les couteaux. »

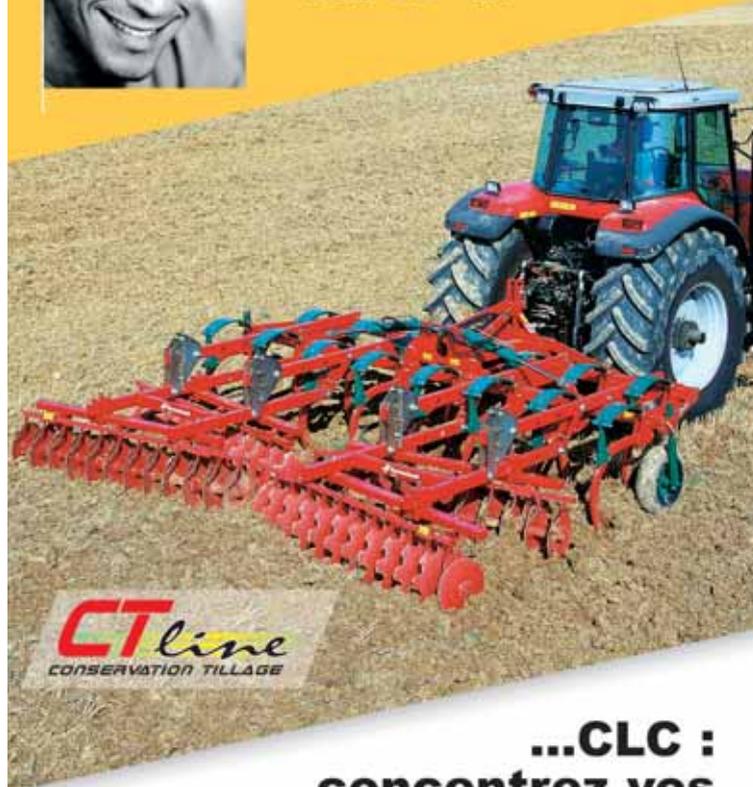
### Imposer une image de qualité

« Travailler avec des administrations, souvent très exigeantes, voire pointilleuses, sur la qualité des chantiers, nous a amenés à avoir une démarche commerciale très orientée sur la qualité, » souligne Jérôme Provini. « Pour prendre le seul exemple de

 **Kverneland**  
**ACCORD**



“Et si on parlait des valeurs sûres”...



...CLC :  
**concentrez vos efforts à moindre coût !**

**Le plus vendu et le plus économique de sa génération !**

- De 5 à 35 cm de profondeur pour une grande polyvalence (déchaumage rapide et pseudo-labour).
- Un large choix d'équipements arrières pour répondre à vos besoins.
- Une simple pointe de charrue montée sur dent à sécurité Non-Stop pour des coûts d'utilisation minimums.



Un concentré de technologie

CT Line : Une nouvelle génération de matériels Kverneland pour faire des ÉCONOMIES DURABLES.

**La sécurité du 1<sup>er</sup> groupe mondial de l'équipement agricole.**



**“Info chrono”**

Documentation complète envoyée à votre domicile sur simple demande par Fax ☎ 02 38 52 43 01

 **kverneland group**

BP 70149  
45803 Saint-Jean-de-Braye Cedex  
Tél : 02 38 52 43 00  
[www.kvernelandgroup.com/france](http://www.kvernelandgroup.com/france)



Le parc de matériels regroupe des équipements spécifiques à cette activité, comme une épareuse avec tête de coupe à plateaux.

la SNCF, on m'a demandé de remplir un dossier de qualification. » Dès la création de l'entreprise, il utilise un nom de société facilement mémorisable et en rapport direct avec son activité (Lam'Epar) et crée un logo pour l'identifier visuellement. « C'était

très important car je n'avais aucune expérience à mettre en avant, ni une antériorité comme si j'avais repris une entreprise. Je ne pouvais me faire remarquer que par la qualité de mes prestations. »

C'est dans le même objectif qu'après son entrée au syndicat national, il adhère en 1999 à la Charte de Qualité mise en place par ce dernier. « Même si elle n'a pas la valeur d'une certification ISO, elle a une valeur réelle vis-à-vis de la clientèle. Ses différents articles montrent l'engagement que nous, entrepreneurs, avons à respecter envers elle et cela tous les jours. C'est un moyen également de se démarquer de la concurrence. Il ne faut pas se leurrer, le prix des prestations reste le nerf de la guerre. Mais le fait d'être reconnu professionnellement peut être un « plus ».

Pour Jérôme Provini, la démarche de qualité n'est pas un vain mot. Depuis la création de l'entreprise, il visite ses chantiers et établit un devis détaillé de la prestation. D'une manière imagée et comme il aime à le rappeler, il essaie de travailler « aux petits oignons ». Cette philosophie intègre le respect du client mais aussi des lois et des impératifs, ne serait-ce qu'en terme de sécurité. Pour cela, il se targue de travailler avec du matériel performant, respectant les normes ou les clauses demandées par les appels d'offres et pouvant répondre aux exigences des organismes de contrôle. Quant à l'entretien, il est effectué régulièrement pour garantir un travail de qualité. C'est le cas des couteaux des épareuses ou des rotofaucheuses qui sont changés en fonction de leur usure ou du travail demandé.



Jérôme Provini attache une importance particulière à la communication et à la formation pour se démarquer d'une concurrence qui ne prend en compte que le prix.

démarrage de l'entreprise. C'est notamment le démarrage des prospects avec la remise systématique d'une plaquette présentant l'entreprise et ses activités, c'est également l'envoi régulier de mailings. C'est enfin la création en 2001 d'un site internet ([www.lamepar.fr](http://www.lamepar.fr)) avec une boîte e-mail pour les contacts. « Cela est nécessaire aujourd'hui, car c'est une vitrine de l'entreprise vers l'extérieur. Pour preuve, j'ai été récemment contacté par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie pour un travail, et cela grâce au site internet. »

## Communiquer et se former

Être professionnel c'est bien, le faire savoir c'est encore mieux. Jérôme Provini a toujours admis que la communication a un rôle important et sa démarche commerciale l'intègre depuis le



**Broyeurs axes verticaux SCHULTE**  
4,50 m - 6 m - 7,90 m

**GARANTIE 3 ANS**



**Débrousailluses MC CONNELL EDS**  
de 2,70 m à 8 m

**GARANTIE 3 ANS**



**Déchaumeurs à disques EVERS**  
2 ou 4 rangées de 1 m à 6 m

**SÉCURITÉ NON STOP**

**GARANTIE 2 ANS**



**Rouleau et tasse avant GUTTLER**  
1 m à 12 m

**Matériel & Services PAYEN IMPORT**

☎ 01 60 58 53 36  
Fax 01 64 01 05 31

## PARC MATÉRIEL DE L'ETR PROVINI

### TRAVAUX RURAUX

- 2 tracteurs Valmet 8100 et 8150 de 120 ch équipés avec protection type forestier, dont un avec poste inversé
- un tracteur Renault 80 ch avec chargeur frontal
- une épareuse SMA Tigre 7,50 m avec lamier d'élagage 4 scies de 600 mm et un groupe de débroussaillage
- une épareuse Noremat Maxibra 7,50 m avec groupe herbe et groupe débroussaillage
- une rotofaucheuse axiale 2 m Noremat
- une rotofaucheuse déportée 1,60 m Noremat
- un gyrobroyeur forestier 1,80 m GyraX
- un broyeur de branches porté sur tracteur Noremat
- équipements pour travaux manuels : débrousailluse, tronçonneuse...



L'épareuse et le tracteur équipé forestier est un des ensembles importants pour l'activité de Jérôme Provini. Cette machine, investie en 2004, comprend 2 groupes différents, l'un pour l'herbe et l'autre pour le débroussaillage pour mieux s'adapter au travail demandé.



Ce broyeur de branches vient en complément de l'épareuse équipée du lamier à 4 scies circulaires. Il permet de terminer efficacement les chantiers d'élagage.

## La Charte des Entrepreneurs des Territoires

Il s'agit d'une démarche volontaire des entrepreneurs qui doivent répondre à un cahier des charges ou plutôt à un certain nombre d'engagements. Véritable passeport déontologique, il est renouvelable tous les ans et contrôlé par un comité d'éthique. La charte de qualité est signée par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de la Forêt ainsi que par le ministère du Commerce et de l'Industrie.

Être titulaire de la Charte est un atout important vis-à-vis de la clientèle. C'est une reconnaissance professionnelle, marque de sérieux et de garantie.

Une des autres préoccupations de Jérôme Provini est d'assurer à son employé et à lui-même une formation la plus professionnelle possible. « Dans notre métier, nous sommes confrontés aux mêmes obligations que les entreprises industrielles, notamment pour ce qui est de la législation du travail et la prévention des risques. D'où l'importance du document unique pour lequel l'agricole est en retard par rapport à l'industrie. Pour répondre en partie aux exigences de notre clientèle, nous avons suivi, mon employé et moi-même, plusieurs formations que je considère comme obligatoires dans notre secteur. C'est tout d'abord le CACES 8 et 9 (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité). C'est ensuite le SST (bre-

vet de Sauveteur Secouriste du Travail) qui nous permet d'être en règle avec les besoins de certains secteurs, comme le BTP. Il nous permet aussi, lors des chantiers où nous travaillons ensemble, d'être assurés de pouvoir se secourir l'un l'autre, en cas de problème. Enfin, plus récemment nous avons suivi une formation organisée par EDT Nord-Picardie pour la conduite en sécurité des ensembles de fauchage et de débroussaillage. Il faut continuer à se former, car c'est également un moyen de se démarquer de la concurrence. »

## Être de plus en plus professionnel

Privilège de sa jeunesse (Jérôme Provini a 35 ans), il reste optimiste pour l'avenir, tout en étant pragmatique. « Le développement de mon activité se fera, dans un premier temps, par l'augmentation du volume plutôt que par la diversification vers d'autres prestations, comme les traitements car il y a encore trop d'interrogations sur le certificat d'application des produits. Je préfère me concentrer sur ce que je maîtrise. D'autant plus qu'il y aura de moins en moins de monde dans les administrations et que de plus en plus de travaux seront sous-traités. Nous avons donc une carte à jouer dans ce domaine. Mais à condition de renforcer notre professionnalisme. C'est pourquoi la charte de qualité doit évoluer vers une véritable certification que l'on trouve déjà dans d'autres secteurs. C'est le seul moyen de nous faire reconnaître. Je trouve que, dans notre pro-

fession, on trouve encore du laxisme, même si le renouvellement des générations devrait y palier. Une autre difficulté à surmonter est le manque de contrôle en aval par les donneurs d'ordre pour savoir si le travail a été bien fait. Le prix est le seul critère dont on tient compte, alors qu'il faut que tout le monde se batte à armes égales. »

Pour « provoquer » la demande, Jérôme Provini envisage deux investissements importants. D'une part un automoteur Chaptrack de 175 ch 4 roues motrices égales avec poste inversé et relevages AV et AR qui lui permettrait de travailler dans les pentes, et d'autre part une faucheuse sous glissières adaptable à l'avant du tracteur, 2 équipements très utiles et innovants pour l'entretien des bords de route ou autoroutes. Encore un bon moyen pour renforcer le professionnalisme de son entreprise.

**Olivier Fachard** ■

### Principaux clients

- administrations : Voies Navigables de France (VNF), ONF, DDE, EDF, SNCF,
  - privés : SANEF, entreprises de BTP (Brézillon, Euroviaaaa, Colas...), paysagistes, particuliers.
- Répartition du CA : administrations 70 %, BTP 20 %, privés 10 %.

## L'entreprise Crok'bois valorise la filière bois-énergie

Parallèlement à leur ETA située en Ile-et-Vilaine, Georges et André Berhault ont récemment créé une entreprise spécialisée dans le déchiquetage de branches. À l'image du castor qui croque le bois, symbole de leur nouvelle orientation, ils « croquent » dans la promotion de la filière bois-énergie. Leur slogan, « *les copeaux de l'avenir* », dévoile leur volonté d'aller de l'avant.

L'entreprise de travaux agricoles Berhault, basée en Ile-et-Vilaine, à Montreuil-des-Landes, voit le jour en 1957, sous l'impulsion de Georges Berhault père, alors exploitant agricole. Il se dote d'un tracteur et de petits matériels comme une lieuse... Au démarrage, il fonctionne en solitaire pour le compte de

clients locaux puis fait appel à un ouvrier. Quelques années plus tard, ses 2 fils, Georges et André, deviennent aides familiales avant de s'associer avec lui en créant la Sarl Berhault en 1985 : un choix qui coulait de source étant donné leur passion pour le milieu agricole et le machinisme. Georges Berhault père prend

sa retraite en 1989 et ses 2 fils restent gérants associés. L'entreprise développe, au fil des années, des prestations de semis, de travail du sol, d'épandage de fumier, d'ensilage, de moisson, de fenaison... L'ensilage et la fenaison constituent les activités majoritaires. Pour la moisson, située au troisième rang des

activités, ils privilégient la location d'une moissonneuse-batteuse en complément des deux modèles disponibles en propriété dans un souci de rentabilité. « *C'est un choix imposé par la variabilité de l'activité en fonction des conditions climatiques. De plus, l'augmentation du fuel et les marges de plus en plus*

La seule revue exclusivement dédiée aux entrepreneurs de services Agricoles, Forestiers et Ruraux

## ENTREPRENEURS

# des Territoires

MAGAZINE

La revue officielle de la Fédération des Entrepreneurs des Territoires

LA REVUE DU MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS DE SERVICES AGRICOLES, FORESTIERS ET RURAUX

8 fois par an ne manquez pas :

- Nos compte-rendus et décisions de la fédération nationale,
- La présentation des matériels incontournables du métier de l'entrepreneur. Le point de vue des concepteurs comme des utilisateurs.
- Des portraits d'entrepreneurs et de leurs équipes grâce à nos interviews sur leurs chantiers.
- Les règles d'utilisation et d'application en produits phytosanitaires et semences.
- Les événements marquants de la profession rapportés et analysés.
- Des experts reconnus vous renseignent sur la législation et les règles à appliquer.
- Aides à l'embauche, amortissements et provisions... nous vous donnons des conseils utiles.
- Notre vitrine de toutes les innovations matériels.
- Occasion : la rubrique des bonnes affaires.
- Les agendas et compte-rendus des salons et événements de la profession.

Je suis adhérent

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires.

**Je m'abonne au tarif "spécial adhérents" pour :**

1 an (soit 8 numéros) au prix de **23 €**

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

Je souhaite recevoir une facture acquittée.

44, rue d'Alesia • 75682 PARIS CEDEX 14  
 Pour tout renseignements :  
 Tél. 01 53 91 44 44

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je ne suis pas adhérent

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires.

**Je m'abonne pour :**

1 an (soit 8 numéros) au prix de **59 €**

Je joins mon règlement :

Chèque bancaire à l'ordre des Editions Fitamant

Carte bancaire N° \_\_\_\_\_  
 Date d'expiration \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Je souhaite recevoir une facture acquittée.

Rue Menez Caon • BP 16 • 29 560 TELGRUC SUR MER  
 Pour tout renseignements : Katell Le Corre Tél. 02 98 27 37 66

MES COORDONNÉES

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Entreprise \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

ACTIVITÉ

Entrepreneurs de travaux agricoles  
 Entrepreneurs de travaux forestiers  
 Entrepreneurs de travaux ruraux  
 Entrepreneurs de travaux publics

Concessionnaires  
 Constructeurs de matériels  
 Centre de formation  
 Autres (préciser) \_\_\_\_\_

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant



Georges et André Berhaut élargissent leur champ d'activités en créant la société Crok'bois, dédiée à la valorisation du bois décheté. Un créneau qui suscite un intérêt croissant d'un point de vue environnemental et économique, comme c'est le cas pour Yves Coquelin (au centre sur la photo), agriculteur sur la commune de Châtillon-en-Vendelais.

serrées incitent à mieux raisonner les investissements. » L'entreprise compte 2 salariés à plein temps et sollicite quelques saisonniers selon la charge de travail. Catherine Berhaut, épouse de Georges, assure le secrétariat à temps partiel.

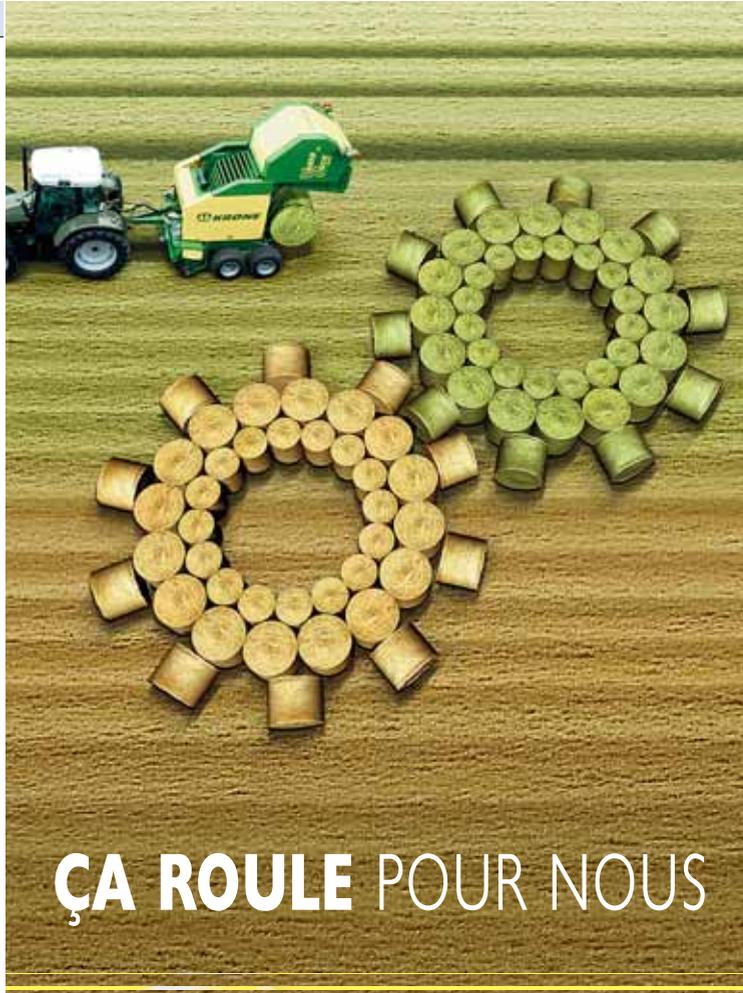
### Un créneau porteur

Le 1<sup>er</sup> septembre 2004, ils prennent la voie de la diversification via le développement de la société Crok'bois, spécialisée dans le broyage de branches au service de particuliers, de collectivités locales et d'industriels. « Etant donné que l'agriculture est en pleine mutation, nous ne savons pas comment cela va évoluer. Nous cherchions une solution afin de nous diversifier. Nous avons opté pour la filière bois-énergie. Elle se met en place doucement, mais nous sentons, à travers de nombreux contacts, que de plus en plus de personnes y prêtent attention, motivées par une volonté de mieux gérer les déchets et de réduire les coûts énergétiques. C'est un pari réfléchi sur l'avenir », explique Georges Berhaut. « Dans l'impossibilité de nous agrandir, nous commençons à devenir pessimistes. Cette nouvelle activité nous a remotivés.

De plus, cela nous a permis de nous ouvrir à une nouvelle clientèle », appuie son frère.

Pour mener à bien ses chantiers, l'entreprise s'est équipée d'une déchiqueteuse de marque autrichienne Eschlböck, modèle Biber 7 + avec l'appui financier du conseil général d'Ille-et-Vilaine et du conseil régional de Bretagne. Même si les deux entreprises se distinguent par leurs prestations, elles s'avèrent toutefois complémentaires. L'ETA a acheté la machine et facture à Crok'bois le chauffeur, soit la main d'œuvre et l'entretien, ainsi que le temps d'utilisation de la déchiqueteuse. Outre la prestation de broyage, ils s'orientent vers la vente de plaquettes pour les chaudières automatiques, ainsi que pour le paillage de massifs ou tout aménagement paysager. Dans le cadre des petits chantiers, l'idée d'une location de la déchiqueteuse fait son chemin. « Cela n'est pas valable de faire un déplacement important pour traiter de faibles volumes. De plus, certains clients apprécient de faire le travail eux-mêmes. »

Un castor croquant du bois identifie l'entreprise. « Cette image est une façon d'accrocher les gens. Nous



## ÇA ROULE POUR NOUS



### Presses KRONE RollerGrip

### PRESSER LA PAILLE OU L'ENSILAGE ET VICE VERSA

La presse RollerGrip sans courroies (invention KRONE) a la régularité d'une horloge : ses chaînes à barrettes agrippent la paille, même très sèche, ou le fourrage, même humide, et les font tourner en serrant en permanence.

Que ce soit la paille, le foin ou l'ensilage, une presse KRONE RollerGrip à chambre fixe ou variable produit des balles toujours parfaites du matin jusqu'au soir.





Le rangement du bois se fait perpendiculairement à la haie pour optimiser le débit de chantier. Les particuliers peuvent apporter un appui au chauffeur de la déchiqueteuse de branches pour la manutention du bois.



Une grue Kronos, montée sur la déchiqueteuse, améliore le confort de travail du chauffeur. Elle agrippe les branches et les conduit vers la trémie d'alimentation. Le broyage se fait au moyen d'un tambour muni de 8 couteaux. Le calibrage des copeaux s'effectue par un changement manuel de grilles.

sentons que ce créneau a de l'avenir. » La communication ne s'arrête pas là. Pour preuve : l'implication de l'entreprise dans des démonstrations techniques en Bretagne et en Basse-Normandie, en lien avec l'importateur Nidal, basé en Alsace, sa participation à des journées sur les énergies renouvelables et l'exposition de son matériel à la foire de Saint-Hilaire-du-

Harcouët. À ce jour, le volume traité par la déchiqueteuse atteint 3 500 m<sup>3</sup> avec un débit de chantier de 17 m<sup>3</sup>/h à 24 m<sup>3</sup>/h, selon le diamètre de bois. « Les démonstrations engagent des frais de déplacement des matériels mais nous font connaître auprès de clients potentiels », comme des industriels des Deux-Sèvres ou des communautés de communes de la région.

### Un travail minutieux

Les chantiers réalisés dans le Grand-Ouest s'étendent du mois d'octobre au mois de mars. « Actuellement, nous fonctionnons à l'heure et nous facturons les déplacements. À l'avenir, nous souhaiterions passer des contrats annuels », souligne Georges Berhaut.

La disposition du bois influe sur le rendement de

chantier. « Le bois mis pêle-mêle pose des difficultés de manutention. C'est pourquoi, nous suggérons de le ranger perpendiculairement à la haie pour obtenir un meilleur débit de chantier. De même, il est préférable d'être à 2 sur le chantier pour éviter un surcoût à l'agriculteur. Les clients enlèvent et stockent leurs plaquettes directement. »



## Récoltes Changez pour un

PRESSES À CHAMBRE VARIABLE

Produit leader à polyvalence totale



Débit et densité exceptionnels

Boltier Autoform



PRESSES HAUTE DENSITÉ



PRESSES À CHAMBRE FIXE



Système

Fixe et variables  
COMBINÉS DE PRESSAGE

## Avec vous pour Réussir... La force du

C'est André qui conduit la machine, capable de traiter tous types d'essences. « *Le bois exotique nous pose plus de problèmes car il est très dur et fatigue les couteaux. La maîtrise du grappin nécessite un temps d'adaptation. L'entretien des couteaux exige d'être pointilleux.* »

Le calibrage des plaquettes et la qualité de broyage sont les clés de la réussite de la Biber 7+. Le travail de certaines machines est susceptible de laisser des queues de déchetage pouvant bloquer la vis d'entraînement des copeaux utilisée pour l'alimentation des chaudières. Les collectivités locales et les particuliers privilégient les petites plaquettes d'une granulométrie de 2 et 3 cm pour le chauffage. « *Même les particuliers souhaitent faire un paillage accrochant sur la petite plaquette pour un effet d'esthétique.* »

Yves Coquelin, jeune agriculteur sur la commune de Châtillon-en-Vendelais, veille à l'entretien des talus. « *J'avais en projet d'installer une chaudière automatique pour chauffer ma maison. J'ai eu le déclic avec l'achat du matériel Biber 7+ par l'entreprise Crok'bois. À l'heure où nous parlons d'environnement et d'énergies renouvelables, la valorisation du bois déchiqueté a sa place. Cela simplifie le travail par rapport à une chaudière classique à bûches et permet d'être autonome en énergie.* »

La filière bois-énergie semble ainsi promise à un bel avenir. « *Les clients demandeurs sont à l'écoute et motivés. Je suis optimiste* », conclut Georges Berhaut.

Cécile Giamberini ■

## PARC MATÉRIEL DE L'ETA BERHAULT

### TRAVAUX AGRICOLES

- 7 tracteurs de 85 à 190 CV (New Holland, Fendt, John Deere, Renault, Fiat)
- 1 ensileuse New Holland FX48 de 6 rangs avec bec rotatif Kemper
- 1 ensileuse Claas 880 de 8 rangs avec bec rotatif Claas
- 2 pick-up BMW de 3,8 m
- 2 moissonneuses-batteuses New Holland
- 2 cueilleurs de 5 et 6 rangs
- 2 conditionneuses (Kuhn, Taarup)
- 3 round balers (John Deere et New Holland)
- 2 big balers Hesston
- 1 combiné Kuhn de 4 m
- 2 semoirs à maïs de 6 rangs (Kuhn, Accord)
- 1 semoir Monosem de 4 rangs en location
- 1 rotavator de 3 m
- 1 cultivateur de 4,20 m
- 2 épandeurs à fumier Rolland avec table d'épandage de 13 t
- 1 remorque Demarest de 15 t
- 1 tractopelle New Holland à 4 roues égales

### TRAVAUX FORESTIERS

- 1 Déchiqueteuse de branches Biber 7+ Eschlböck

# des fourrages : monde de performance !

#### FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES

- Gamme complète de 1,90 à 9 m
- 25 modèles portés ou trainés
- Disques ou tambours



Assiettes 3 couteaux pour une coupe irréprochable



#### ANDAINEURS

De 3 à 8,4 m. Simple et double rotor



#### ENFILMEUSES

- Table tournante et satellites



FANEURS de 4,6 à 11 m - 4 à 8 rotors

Pour sécuriser votre investissement et diminuer vos coûts d'exploitation

### ContratSecure

Toutes les presses Vicon bénéficient à titre gratuit du nouveau "Contrat Secure" Kverneland Group offrant 3 avantages décisifs :

- 1 Extension de garantie à 3 ans Pièces et Main-d'œuvre.
- 2 Assurance "Complément à neuf" en cas de sinistre machine.
- 3 Maintenance 3 campagnes par révision pré-campagne avec remise de 20% sur pièces d'usure.

En exclusivité chez votre concessionnaire agréé Rau-Vicon

#### REMORQUES AUTO CHARGEUSES

De 30 à 50 m<sup>3</sup>



#### "Info chrono"

Documentation complète envoyée à votre domicile sur simple demande par Fax ☎ 02 38 52 42 09



Kverneland Group France S.A.S. - Division RAU-VICON  
55 av. Ampère - BP 50129  
45803 St Jean de Braye Cedex  
Tél. 02 38 52 42 00  
Fax 02 38 52 42 09  
www.kvernelandgroup.com

## Le salon de l'herbe poursuit son chemin dans les Vosges

La prochaine édition du salon de l'herbe les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2005 se tiendra au sein de la région Lorraine à forte vocation herbagère. Les organisateurs maintiennent leur mode de fonctionnement. Afin de s'adapter aux problématiques locales, les sujets traités se concentrent sur la régénération des prairies et le pâturage.

Le salon de l'herbe a sa place dans les Vosges. Pour preuve, dans la région, la surface en herbe représente la moitié des surfaces agricoles et les prairies permanentes constituent 85 % des surfaces fourragères destinées à la production de lait et de viande. La ferme de Braquemont, exploitation pilote du lycée agricole de Mirecourt, attend les prochains visiteurs du salon de l'herbe sur une surface de 30 hectares. Les prairies naturelles, à base de ray-grass anglais, de féтуque élevée, de trèfle blanc et de dactyle, et les prairies temporaires (ray-grass anglais, trèfle blanc, ray-grass hybride et trèfle violet) sont valorisées en pâturage, en ensilage (première coupe) et en foin (deuxième coupe).

### Valoriser le potentiel herbe

Véritable laboratoire sur l'herbe depuis la graine jusqu'à la ration, le visiteur disposera d'un large choix de sujets parmi la valorisation des surfaces en herbe en lien avec la nouvelle Pac, le pâturage, la récolte et la conservation des fourrages mais aussi la fertilisation, la sécurité et la biodiversité. Situation géographique oblige : cet événement mettra l'accent sur la régénération de prairies et



*Répondre aux problématiques culturelles, environnementales, territoriales et économiques, échanger des connaissances et des savoir-faire motivent les organisateurs du salon. « Nous souhaitons nous adapter à la problématique locale et répondre aux questions concrètes pour améliorer la gestion de l'herbe », confie Frédéric Bondoux, commissaire général du salon de l'herbe.*

pâturage avec une mise au point sur les techniques de semis sous couvert par l'Inra et les techniques d'entretien des prairies pâturées. De nombreux organismes apporteront ainsi leur savoir-faire.

Arvalis-Institut du végétal insistera sur la valorisation des engrais de ferme, le séchage en grange. La Mutualité Sociale Agricole évoquera les risques liés à l'utilisation des machines. De son côté, le cer-

cle d'échanges et de services en matériel agricole (Cesam) sera le porte-parole des techniques de stockage d'ensilage telles que le silo, l'enrubannage, la mise en boudins... Le salon de l'herbe comportera ainsi 9 espaces bien distincts pour lesquels la chambre d'agriculture des Vosges s'est fortement impliquée.

Une édition sans démonstration n'est pas envisageable. Aussi, une surface de 18 hectares, semée en mélange ray gras d'Italie/trèfle incarnat, est-elle prévue pour voir évoluer les matériels de récolte. Les visites guidées thématiques connaissent un franc succès et sont reconduites en s'appuyant sur les besoins des visiteurs. Elles seront consacrées au pâturage, à la régénération et à l'entretien des prairies, à l'enrubannage et l'ensilage, à la fauche et au conditionnement ainsi qu'à la distribution de fourrages. Fort de sa notoriété, le salon de l'herbe accueillera de nouveaux exposants, comme la société Roc ou la société DG Alsace spécialisée dans les pinces pour l'enrubannage... « Notre objectif est de donner une information concrète, utile et facilement assimilable », conclut Frédéric Bondoux commissaire général du salon.



*Les organisateurs comptent beaucoup sur les démonstrations pour mettre en valeur les produits, souvent sources d'échanges technico-économiques.*

**Cécile Giamberini** ■

## Besoin de main-d'œuvre ? Les solutions

Activité saisonnière, demande variable, absences, développement... Les besoins de main-d'œuvre d'une ETA fluctuent. Voici un panorama des solutions à votre disposition.

Le législateur a mis en place un ensemble d'outils permettant de s'adapter aux variations des besoins en main-d'œuvre et d'organiser la relation de travail. Parmi les outils qui viennent spontanément à l'esprit, on retrouve le Contrat à Durée Déterminée (CDD) ou encore l'intérim. Pour autant, ces formes d'emploi sont-elles les plus adaptées aux besoins d'une ETA ?

Poser la question en ces termes suppose de s'interroger sur les caractéristiques des contrats précaires, mais aussi sur les besoins réels de l'entreprise à court et moyen terme.

### Besoin ponctuel, réponse ponctuelle

Le choix entre intérim ou CDD fait souvent l'objet d'un arbitrage basé sur le surcoût du contrat par rapport à un contrat à durée indéterminée, qui peut être estimé à près

de 20 % pour l'intérim contre 10 % pour le contrat à durée déterminé (indemnité de fin de contrat non due pour un CDD saisonnier). Toutefois, ce critère n'est pas suffisant pour arrêter un choix. Encore faut-il prendre en compte la nature des besoins de l'entreprise, et notamment le degré d'implication souhaité, ainsi que les caractéristiques de chaque type de contrat.

### Le CDD : très encadré

Le CDD permet d'adapter au mieux la durée d'emploi aux besoins de l'entreprise. Au terme du contrat, sans aucune formalité juridique, l'entreprise, comme le salarié, sera libérée de son engagement. Par souci d'éviter le développement du travail précaire, le législateur a strictement encadré le recours aux CDD, qui peut être utilisé dans les situations suivantes :

- remplacement d'un salarié absent (sauf pour raison de

grève), embauche pour un poste dont la suppression est programmée ou encore en attendant l'arrivée d'un nouvel embauché ;

- accroissement temporaire de l'activité de l'entreprise pour quelque raison que ce soit ;

- emplois à caractère saisonnier ou pour lesquels il est d'usage de ne pas recourir au contrat de travail à durée indéterminée ;

- remplacement du chef d'entreprise ou du conjoint participant effectivement à l'activité.

En dehors de ces situations, l'ETA qui souhaite embaucher un nouveau salarié peut être tentée de recourir à un CDD pour tester ses qualités professionnelles sur une période plus longue que ne le permet la période d'essai. Ce choix peut se révéler risqué si l'entreprise ne conserve pas le salarié qui pourra tenter de faire requalifier son CDD en CDI devant la juridiction prud'homale et obtenir des

dommages et intérêts de son ancien employeur.

Pour toute embauche en CDD, un contrat doit être établi par écrit précisant la raison du recours à ce type de contrat et les conditions d'emploi. Le terme de l'engagement doit toujours être fixé. En respectant les durées maximales autorisées et qui sont variables en fonction du motif du contrat. À titre d'exemple, la durée sera de 8 mois en cas d'emploi saisonnier, de 18 mois en cas d'accroissement temporaire d'activité. Dans certaines situations (remplacement d'un salarié absent, emplois à caractère saisonnier), le terme du contrat pourra ne pas être fixé à une date précise mais lié à la réalisation de l'objet du contrat.

L'entreprise et le salarié seront liés l'un envers l'autre pendant toute cette durée sans possibilité de se départir unilatéralement de leur



SINCE 1921

*Des produits de professionnels  
Mis au point avec des ETA  
Pour répondre aux besoins des ETA*

- Ficelle PP "La Jaune" :
- Filet "La Mouette Extend" :
- Film d'enrubannage "La Mouette Wrapfilm" :



Pressage haute densité - **antiglisse** - respecte les noueurs - existe aussi en 130 et 150.

Pressage des balles rondes avec couverture "**bord à bord**" - Leader depuis 1988.

Avec assurance "**tous risques**" 12 mois de l'ensilage enrubanné.

N° Vert 0 800 91 47 54

MERCURE sa - Extrusion plastique - 5, rue Catrice - 7500 TOURNAI (Belgique) - Tél. 00 32/ 69 88 89 10 - Fax : 00 32/ 69 84 39 60 - e-mail : sa.mercure@pi.be

engagement (à l'exception d'une promesse de CDI par un autre employeur pour le salarié ou d'une faute grave à reprocher). Cette contrainte devra être bien prise en compte par l'entreprise lors de l'embauche : lorsque la durée d'emploi est longue, elle pourra avoir intérêt à opter pour une durée initiale d'emploi inférieure à son besoin et à renouveler le contrat si le candidat lui convient. Le renouvellement pourra avoir lieu mais une seule fois en veillant à ce que la durée totale ne dépasse pas la durée maximale autorisée.

Si l'entreprise, à l'issue d'un CDD, décide d'en refaire un sur le même poste, elle devra attendre un certain délai (1/3 de la durée initiale) avant la nouvelle embauche. Le non-respect peut être lourd de conséquences pour l'entreprise avec la requalification en CDI.

## Intérim : plus cher, mais souple et simple

Face à un besoin temporaire et parfois très subit de main-d'œuvre, l'intérim est une formule souple et de mise en œuvre simple, même si elle coûte plus cher qu'une embauche en CDD : pas de recrutement à organiser, aucune démarche administrative d'embauche, pas de paie à réaliser, possibilité de modifier le terme de la

mission sans aucune formalité juridique (contrairement à un CDD), et enfin absence d'action devant la juridiction prud'homale.

Le législateur a encadré de façon stricte l'utilisation de main-d'œuvre temporaire qui ne saurait en aucune façon être un mode normal de gestion des ressources humaines pour une entreprise.

Ainsi, l'utilisation de personnel temporaire est limitée aux situations suivantes : remplacement de salariés, accroissement temporaire d'activité, emplois temporaires par nature tels que saisonniers.

La durée du contrat, tout comme pour un CDD, pourra varier entre 9 et 24 mois selon les cas.

La difficulté de trouver des personnels ayant la qualification professionnelle recherchée peut dissuader l'entreprise de recourir à des intérimaires. Avant toute démarche, il convient donc de bien se renseigner sur les domaines de compétences des agences.

## Autres pistes

Une autre voie peut être adoptée : l'adhésion à un groupe par la mutualisation des besoins des membres du groupement. Le salarié peut bénéficier d'un temps plein et les entreprises adhérentes fidélisent une

## Notre conseil

Faire face à un besoin de main-d'œuvre suppose d'aller au-delà du besoin immédiat et apparent pour s'interroger sur les enjeux en terme de compétences nécessaires à court et moyen terme et sur les coûts apparents et cachés (recrutement, formation...) pour l'entreprise.

main-d'œuvre qui connaît l'entreprise et le travail.

Et pourquoi pas un contrat à durée indéterminée pour pallier un besoin, même ponctuel ? Un contrat précaire peut s'avérer néfaste pour l'entreprise. En effet, les contrats de travail précaires ont des effets cachés tels que l'absence de fidélisation du personnel, ou encore la perte de compétences à la fin de chaque contrat. Autant d'éléments susceptibles de perturber l'organisation et l'efficacité de l'entreprise, notamment s'il s'avère que le besoin de main-d'œuvre est ponctuel mais récurrent.

Le CDI est la forme normale d'embauche prévue par le droit français : l'engagement étant illimité dans le temps, l'entreprise, comme le salarié, pourra rompre le contrat à tout moment, à condition d'avoir un juste motif et de respecter la procédure requise, le préavis notamment. Dans la pratique, en raison du risque d'action devant les prud'hommes et du montant des indemnités en cas de rupture, la réticence des entreprises est parfois grande à embaucher sous cette forme. Le risque peut être limité grâce à une réflexion préalable sur la nécessité d'embaucher et sur les conditions d'emploi.

Un contrat, ou au moins une lettre d'embauche, doit impérativement être établi au plus tard le jour de l'embauche et signé par le salarié. Nous insistons sur l'importance que revêt le

contrat de travail pour l'avenir. L'attention doit être portée sur la période d'essai et son renouvellement éventuel, strictement définis par la convention collective ou la loi.

Les conditions d'emploi devront être définies de façon précise : il ne s'agit pas de lister l'ensemble des tâches, mais de définir le contenu du poste et les conditions de réalisation de la fonction, par exemple au regard de l'autonomie que doit avoir le salarié.

S'il ne s'agit pas d'une première embauche, il convient de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'inégalité de traitement au regard de la rémunération ou du temps de travail vis-à-vis des autres salariés.

Le contrat doit aussi prévoir les obligations, s'il en est, imposées au salarié telles que l'obligation d'avoir un permis de conduire, la nécessité d'avoir un véhicule personnel, de résider dans un certain rayon géographique...

La législation offre un panel d'outils permettant de concilier besoins ponctuels et stabilité des effectifs. À l'image de l'annualisation du temps de travail, qui permet de fidéliser un salarié par un contrat à durée indéterminée et d'organiser le temps de travail en fonction des périodes de forte ou faible activité.

**M. Picherit,**  
CNGE, Eure

**et Serge Thomas,**  
CGERA, Haute Savoie  
Réseau CER France



**"Ne soyez pas pris au dépourvu...  
Pour que l'activité continue"**

AGRI INTERIM, une agence d'emploi temporaire inscrite à la Mutualité Sociale Agricole  
se préoccupe de vous fournir de la main d'œuvre:

**Qualifiée - Expérimentée**

Pour faire face :

- à une surcharge d'activité
- à vos remplacements (maladie, accident, congés, congés de maternité)
- à vos besoins saisonniers (moisson, maraîchage, semis, cueillettes, divers travaux, arboriculture...)

Cette agence est basée à LIFFRE (35), mais rayonne partout où nous pouvons répondre à la demande.

**24, rue Jean De La Fontaine - BP 54227 - 35342 LIFFRE Cédex**

**Tél : 02 99 68 52 95 - Fax : 02 99 68 52 77 - E-mail: CHAUVELJe@wanadoo.fr**

## Le marché du machinisme reste soutenu

Grâce à la combinaison de plusieurs facteurs favorables, le marché français du machinisme agricole a encore progressé en 2004. Cette période faste de plusieurs années positives profite également à l'industrie française dont l'activité et notamment les exportations sont en progression pour la 11<sup>e</sup> année consécutive.



*Selon Philippe Lagache, président du Secima, on peut prévoir une stabilité du marché en 2005. Le bon démarrage de la campagne devrait être compensé par un recul dans la seconde partie à cause de l'incertitude planant sur de nombreux dossiers.*

Avec 4,01 milliards d'euros, le marché national enregistre une hausse de 13,3 % supérieure aux prévisions. Une météo propice à de très bonnes récoltes, un prix des céréales 2003 - 2004 favorable, une fermeté des cours de la viande bovine et un renouvellement nécessaire d'une partie du parc, favorisé par des incitations fiscales non négligeables, sont autant de facteurs qui ont tiré le marché vers le haut. L'attentisme du secteur laitier, la crise du secteur viticole et la hausse des prix des carburants n'ont pas suffi à freiner la tendance.

### Tracteurs : toujours plus puissants

L'industrie nationale profite de ce courant et ses résultats progressent (+ 16,3 % à 3,14 milliards d'euros) bien que les importations soient

aussi en hausse (+ 10,9 %). Cela est dû essentiellement à la hausse des matières premières (aciers et plastiques) et au développement en France de la production de tracteurs (+ 29,1 %), suite au rachat de Renault par Claas, et à l'augmentation de la production de l'usine AGCO de Beauvais. Les exportations sont également en progression de 14,3 % et, si l'Europe de l'Ouest reste le principal marché, l'Europe de l'Est (+ 29 %) et les États-Unis (+ 30 %) sont en forte progres-

sion. Avec 40 279 unités, le marché total des tracteurs a progressé de 5,3 % en 2004 et de 6,6 % pour les tracteurs standards, tandis que la puissance moyenne gagne 2 ch pour s'établir à 115 ch. Mais les tracteurs spécialisés (vigne et verger) reculent de 13,8 % et reflètent la crise du secteur.

Concernant la puissance, les catégories les plus en progression sont les 100-120 ch (+ 23,6 %), les 120-150 ch



*La puissance moyenne des tracteurs neufs en 2005 était de 115 ch en progression de 2 ch. Ce sont les catégories supérieures qui ont encore le plus progressé.*

(+ 27,8 %) et les + de 180 ch (+ 29 %).

Si l'on prend en compte les disparités régionales, ce sont les zones à vocation élevée qui tirent le marché vers le haut. On trouve ainsi dans l'ordre la Bourgogne (+ 18,8 %), l'Auvergne (+ 15 %), la Franche-Comté (+ 12,8 %), l'Île-de-France (+ 11,5 %), la Basse Normandie et Champagne-Ardenne (+ 11 %) et Poitou-Charentes (+ 10,4 %). Mais les régions de grandes cultures montrent également une bonne santé : Picardie (+ 9,9 %) et Nord-Pas-de-Calais (+ 9 %).

Les prévisions pour 2005 tablent sur un recul minime de 4 % que semble confirmer la tendance à fin mars avec une baisse de 2,2 % des ventes et cela malgré un démarrage en fanfare au mois de janvier (+ 13,5 %) qui correspond principalement aux reports de livraison des commandes de fin 2004. Malgré tout, ce marché reste encore en progression (+ 3,2 %) sur la période des 12 mois mobiles et devrait rester stable en valeur.

### Résultats mitigés pour les autres catégories

Les autres secteurs voient leurs marchés évoluer de manière inégale, même si la hausse reste de mise à l'exception des véhicules de transport, dont le marché total est en recul de près de 3 %, compensé

par une hausse de 10 % des bennes monocoques de plus de 14 tonnes. En travail du sol semis, on note une progression des différentes catégories (5 à 20 %), mais une certaine morosité s'est installée dans les régions de grandes cultures depuis le début de l'année avec un net ralentissement des ventes. Le marché des pulvérisateurs a été très animé et les commandes déjà enregistrées confortent cette tendance à la hausse. L'application de la Loi sur l'Eau, avec pour conséquence le début des contrôles des appareils au 1<sup>er</sup> janvier 2006, et la totalité du parc contrôlé pour début 2008, devraient doper ce secteur et accélérer le renouvellement d'un parc vieillissant.

Pour sa part, la récolte montre un dynamisme certain avec des ventes de moissonneuses-batteuses déjà en hausse de 12 % sur la précédente campagne 2003-2004, et qui montrent des signes positifs sur la première moitié avec des commandes en avance de 21 %. Le recul des investissements des ETA, un marché de l'occasion difficile et des risques de sécheresse pour cet été, ont ralenti les prévisions pour les ensileuses (- 9 %) sur un marché qui avait vu une hausse de 9 % durant la précédente campagne.

Olivier Fachard ■



# SALON DES ENTREPRENEURS

17 et 18 novembre



## LE MATÉRIEL ET SON ENTRETIEN

Les dernières innovations, l'organisation  
de votre atelier, ...



## LA GESTION DE L'ENTREPRISE

Développement de votre activité,  
fiscal, juridique, social, ...

**UN SALON**  
**réservé exclusivement**  
**aux ENTREPRENEURS**  
**de travaux AGRICOLES,**  
**FORESTIERS ET RURAUX**

**2005 au Mans** (Sarthe)

**Un hall d'exposition de 5000 m<sup>2</sup>**  
**10 ha pour essayer**  
**les dernières nouveautés**

**De nombreux experts pour**  
**répondre à vos questions**  
**sur votre métier**

## La station des Cormiers étudie l'épandage de lisier de A à Z

Pour atteindre une qualité optimale d'épandage, il ne suffit pas de maîtriser le matériel mais toute la chaîne liée au produit, depuis sa production jusqu'à son application, en passant par sa manipulation. C'est ce que la station des Cormiers a voulu démontrer lors de ces troisièmes rendez-vous réalisés en février dernier, sur son site de Saint-Aubin-du-Cormier, en Ille-et-Vilaine.

La station des Cormiers s'est penchée sur la phase de pompage jugée longue et à l'origine de la surchauffe des compresseurs. Les accélérateurs montés sur le bras de pompage latéral ou compas procurent une augmentation de débit évaluée à 25 % dès la montée du lisier. Quant au concept immergé, une montée immédiate du lisier est observée sans phase préalable de mise en dépression, gage d'une moindre usure du compresseur. Ces accélérateurs permettent d'obtenir des temps de remplissage situés entre 2 et 4 minutes optimisés au maximum à 1 minute.

### Le matériel et le lisier influent sur la qualité d'épandage

En matière de répartition transversale, tous les concepts n'arrivent pas au même résultat. Pour l'évaluer, la station des Cormiers s'est basée sur la mesure du coefficient de variation à partir de courbes de répartition établies par pesées de bacs de réception du lisier épandu. Les rampes à pendillards sortent du lot. Quant aux modèles à buse palette simple, ils posent des difficultés au niveau de l'évaluation de la largeur de travail. Les modèles à buse ras du sol entraînent un sous-dosage au centre de la machine. Les



La station des Cormiers mène des essais de répartition transversale et longitudinale sur les matériels d'épandage via un dispositif de mesure automatisé.

rampes à buses donnent des résultats satisfaisants lorsque le débit est élevé, liés au réglage de position des buses.

La régularité du débit, établie par pesée en continu pendant la vidange, est optimale et devient moins nette dans le cas de faibles débits. Il est préconisé de savoir si le matériel permet d'épandre de faibles débits sans incidence sur la qualité du travail, lorsque le réglage s'effectue par l'ouverture de la vanne arrière. Le réglage par pression s'avère plus difficile à maîtriser.

Les rampes à pendillards, reconnues pour leur qualité d'épandage, perdent toutefois des adeptes en raison des bouchages occasionnés par les lisiers riches en paille,

comme c'est le cas du lisier de bovins. Il est difficile de trouver leur origine sachant que de nombreux paramètres liés au bâtiment, au produit et au matériel interagissent. Afin d'évaluer le risque de bouchage, un centre de recherches suédois a développé un dispositif comprenant une caisse de 80 l séparée en compartiments munis d'un tamis avec orifices de taille croissante de 15 à 45 mm. Le nombre de trous bouchés ou la hauteur de lisier restante après passage du lisier déterminent l'index de bouchage. Dans le cas des exploitations considérées, l'index s'étend entre 40 et 140. Lorsqu'il dépasse 140, cela signifie que le lisier de bovins ne peut être épandu avec la rampe à pendillards.

S'il s'avère inférieur à 100, il ne pose aucun problème.

### Pour le respect des sols

Les essais de la station démontrent la surcharge des tonnes à lisier. L'une des raisons est le manque de connaissance du poids réel. En effet, le poids à vide indiqué ne prend pas en compte les équipements adaptés, de sorte que la machine se trouve en surcharge après remplissage. Cette situation présente un risque de dégradation des sols lors d'une application sur sol en végétation l'hiver. Le centre de recherches FAT, basé en Suisse, a développé un logiciel d'évaluation des risques et de contrôle de l'adaptation des pneumatiques. Sur sol limoneux, le risque devient important si la pression au sol dépasse 1,05 bar au-dessus de la profondeur de travail du sol. Il est ainsi conseillé de s'équiper en double essieu avec des pneumatiques 550/60-22.5, de préférence aux 30.5R32. Pour les sols sableux ou caillouteux, un simple essieu limite le risque de compaction en profondeur généré par un épandeur de 11 000 litres. Reste à ne pas dépasser la charge admise par les pneumatiques.

Cécile Giamberini ■

**Cleanfix®**

**HB**

**LE VENTILATEUR QUI MAINTIEN  
VOS RADIATEURS PROPRES**

**sans interrompre  
le travail**

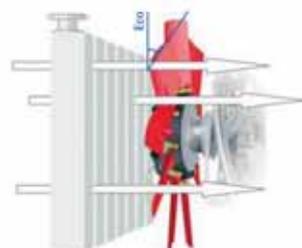
**Construction**

**Forestier**

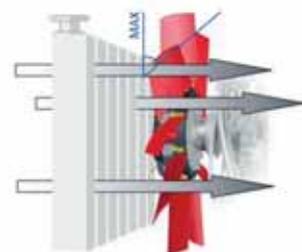
**Déchets**

**Recyclage**

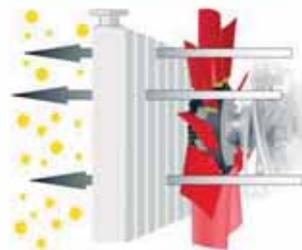
**Agricole**



**Position Eco**  
(puissance absorbée réduite)



**Position puissance Max**  
(refroidissement maximal)



**Position nettoyage**  
(flux d'air inversé)



**CLEANFIX**

Ventilateurs à pales réversibles  
Maintenez vos radiateurs propres  
Faciles à monter

## Le Case-IH CVX 1170 Vivement un bon terminal en cabine !

Durant trois jours et en collaboration avec le lycée agricole du Paraclet, nous avons testé le Case CVX 1170. Si le tracteur a fait bonne impression au labour, nous nous attendions à mieux quant à l'ergonomie des commandes en cabine. Si l'on souhaite utiliser pleinement toutes les possibilités du tracteur en matière d'assistance à la conduite, cela devient vite compliqué.

Les tracteurs Case CVX, à variation continue, sont apparus sur le marché français en 1999. Les CVX étaient des frères jumeaux des Steyr CVT, Case ayant racheté quelque temps auparavant le tractoriste autrichien, concepteur et développeur de ce nouveau type de transmission. Quatre modèles, le CVX 120, 130, 150 et 170 d'une puissance de 120 à 170 ch, étaient alors proposés. En 2002, quelques modifications concernant l'hydraulique sont apparues sur ces tracteurs. Les débits hydrauliques aux distributeurs ont été augmentés pour les deux plus gros modèles et tous les distributeurs ont reçu le mode temporisation alors qu'auparavant un seul distributeur en était équipé. En 2004, Case décide de renouveler complètement ses CVX et propose désormais cinq modèles de 135 à 190 ch. Le CVX 1135 constitue l'entrée de gamme. Le CVX 1190 est pour l'instant le plus puissant, même si l'on entend ici ou là que le constructeur proposerait bientôt un ou plusieurs modèles plus forts. Case note aussi une demande pour des CVX de plus petite puissance. Ce qui est par contre certain, c'est qu'à partir du Sima 2005, tous les CVX disposeront d'une sur-puissance d'environ 20



*Nous avons essayé le CVX 1170 au labour. Dans cette terre limoneuse, il emmenait sans problème la charrue 6 corps portée Kverneland réglée en 16 pouces de largeur. Nous avons utilisé l'APMen rentrant un objectif de vitesse de 6,5 km/h. Le tracteur travaillait à un régime moteur de 1450 tours/minute. Nous avons apprécié le silence en cabine.*

chevaux pour les travaux à la prise de force et pour le transport sur route.

A l'image du CVX 1170 essayé, les cinq modèles CVX sont motorisés par un moteur Sisu de 6,6 litres de cylindrée. Les dimensions physiques de ces tracteurs sont quasiment identiques puisque l'empattement du CVX1135 est de 2,822 m et celui du CVX 1170 et 1190 est de 2,832 m. Tous ces tracteurs reçoivent également la suspension du pont avant à bras indépendants de l'italien Carrero.

Ces tracteurs sont équipés de l'APM, « *Automatic Productivity Management* », ou gestion automatique de la productivité en français. Ce système permet d'adapter au

mieux la charge du moteur et la transmission afin de tenter d'atteindre la vitesse voulue par le chauffeur tout en consommant moins.

### Une ergonomie des commandes à revoir

De prime abord, en rentrant dans la cabine du Case CVX, on peut croire que la prise en main du tracteur sera plus facile que pour les tracteurs de marque concurrente proposant cette même technologie de transmission. Les bons vieux boutons ont un côté rassurant... Mais, à l'utilisation, on regrette l'absence d'un code couleur par fonction. Le noir est en effet de rigueur, ce qui ne permet pas de visualiser et d'identifier au



*L'accès à la cabine est très bon. La boîte à fusibles se situe au plafond, à l'entrée de la cabine. Son accès est également très facile.*

premier coup d'œil la fonction des boutons. C'est dommage... On regrette aussi la multiplicité des boutons, notamment ceux situés sur l'aile droite du tracteur. Tout cela fait un peu fouillis, surtout lorsque l'on a testé quelques jours avant un Fendt Vario et que l'on a manipulé le fameux terminal Vario. Certes, on regretterait que son écran ne soit pas tactile, mais il faut admettre qu'il facilite bien l'utilisation du tracteur au travail.

L'utilisateur du CVX dispose d'un moniteur de performances situé dans le montant avant droit de la cabine. Il affiche, au choix, les trois plages de vitesse définies par l'utilisateur, la consommation moyenne de carburant du

## Une transmission à variation continue différente

A la base, la transmission qui équipe les Case CVX a été conçue par le constructeur autrichien Steyr. Un des modèles équipait d'ailleurs les bus Steyr en Autriche.

Lorsque Case a racheté Steyr, le constructeur américain l'a modifiée en apportant une gestion de la transmission, le fameux APM, dont étaient dépourvus les premiers Steyr Cvx.

La transmission Case-Steyr utilise cinq trains épicycloïdaux. Le mouvement hydrostatique créé par une pompe et un moteur hydraulique n'intervient que sur le premier train épicycloïdal. Nous n'avons pu malheureusement le mesurer, mais cette différence de conception entraîne forcément une différence de rendement de puissance disponible en sortie de boîte entre toutes les transmissions du marché (la Waterloo de John Deere, la Vario de Fendt...). Contrairement à la transmission Vario par exemple, les trois plages de vitesses proposées par Case (0 à 14 km/h, 0 à 25 km/h et 0 à 40 km/h) ne correspondent pas aux deux plages de vitesse proposées par Fendt (0 à 30 km/h et 0 à 40 km/h). Les trois plages du CVX déterminent en fait la progressivité de la transmission. Elles ne jouent en rien sur le rendement de la transmission (solicitation plus importante de la partie hydraulique ou de la partie mécanique), comme c'est le cas pour la Vario. Les trois plages du CVX correspondent en fait aux quatre plages de progressivité (I, II, III, IV) de la Vario. Ainsi, au labour, il est possible de travailler en plage 3, la plus élevée, sans problème particulier pour le tracteur (pertes de rendement, échauffement de l'huile dans la boîte).

tracteur lors des dix dernières minutes, la temporisation et le débit hydraulique des distributeurs ainsi que le régime moteur. Il est malheureusement situé trop loin du siège du conducteur, ce qui oblige à se pencher un peu exagérément pour l'utiliser. Et nous avons trouvé qu'il était peu évident de « naviguer » à l'intérieur de ce moniteur. Les deux boutons de déplacement ne permettent en effet qu'une navigation verticale dans le menu général alors que les différents choix sont placés horizontalement. Bizarre...

Le pommeau de commande, appelé Multi-Controller II, est bien situé, en bout d'accoudoir. Certes, étant fixe, ce n'est pas le système le plus agréable du marché, mais il permet de gérer la transmission, d'aller plus ou moins vite

par les touches « + » ou « - », d'appeler l'APM. Il permet également de commander le relevage arrière ainsi qu'un distributeur hydraulique. Un levier en croix à droite de ce pommeau permet de commander deux distributeurs hydrauliques : idéal pour ceux qui pensent par exemple équiper leur CVX d'une fourche. Le réglage de la temporisation et du débit des distributeurs hydrauliques se fait à partir de boutons potentiomètres situés sous un cache dans l'accoudoir. Là encore, le système Case est apparu beaucoup moins pratique que le Terminal Vario du Fendt. Il faut en effet jongler entre les potentiomètres et le moniteur de performances placé décidément trop loin du chauffeur pour effectuer ces réglages !



Le pont avant est un Carraro. C'est un pont avant avec suspension à roues indépendantes. Case préconise un graissage toutes les 50 heures. En parlant de pont avant, on regrette que la gestion automatique du pont avant et du blocage de différentiel se fasse uniquement en fonction de la hauteur de relevage et de la vitesse (au-delà de 14 km/h) et n'intègre pas l'angle de braquage des roues avant.

Le fait que les distributeurs se mettent en sécurité lorsque l'on quitte le siège est également ennuyeux. Une fois de retour dans la cabine, vous devez tous les réactiver. Enfin, nous ne sommes jamais parvenus à utiliser les distributeurs en mode temporisation dans la programmation des séquences répétitives en bout de parcelles baptisée « *Headland Management Control* ». Il fallait obligatoirement utiliser les distributeurs en mode manuel. Dommage...

La direction manque également d'un peu de « légèreté », de fluidité. Une impression renforcée par la forme du volant.

Une petite pensée aussi aux producteurs de pommes de terre et utilisateurs de CVX qui passent de longues heures à charger avec soin les remorques à la récolte... Ils regretteront que le moteur de l'essuie-glace soit situé juste au milieu du carreau arrière.

## Une bonne capacité de traction au labour

De l'extérieur, le Case CVX 1170 en impose. Certes, le capot moteur un peu « gonflé » n'est pas étranger à cette impression. Mais le tracteur dispose d'un empattement long de 2,832 m et d'une monte en pneumatiques arrières de 42 pouces. Il était en effet chaussé en

 <b>delaplace - mouzon</b> 		
		
<p>Une large gamme d'épandeurs à hérissons verticaux et horizontaux</p>		<p>Bennes monoques et TP de 9 à 24 tonnes. Bennage par compas en standard à partir de 16 tonnes.</p>
<p>Tél. (33) 03 23 50 80 00 - Fax : (33) 03 23 68 70 01  <a href="http://www.delaplace.com">http://www.delaplace.com</a> - 02590 ETREILLERS - FRANCE - E-mail : ventes@delaplace.com</p>		<p>La seule remorque 24 tonnes compas à correcteur de dévers automatique avec système double châssis</p>
<p>Semoir de précision SPS pour semis sans labour</p>		

540/65/R30 à l'avant et en 650/65 R42 à l'arrière. On a même un peu de mal à croire les documents commerciaux qui mentionnent un poids à vide de 6,770 tonnes. La station fédérale suisse « Agroscope » a effectué une série de mesures et a bien trouvé ce poids avec une répartition avant/arrière de 38%/62%. Equipé du relevage avant – cas du tracteur testé –, le poids du tracteur

atteint 7,490 tonnes. La répartition avant/arrière sans masse est alors de 41%/59%. Lors de notre essai au labour, le CVX 1170 équipé d'une masse avant de 1 100 kg se cabrait quelque peu lorsque l'on relevait la charrue de 6 corps portée en bout de champs. Mais presque autant que le tracteur de marque concurrente testé quelque temps auparavant et qui était pourtant doté,

lui, d'une masse avant de 1 800 kg. L'empattement plus long du CVX y est peut-être pour quelque chose...

Au labour, le CVX a fait montre d'une bonne capacité de traction, emmenant « facilement » la charrue réglée en 16 pouces de largeur. Utilisé en mode APM, le tracteur se cale à un régime moteur plutôt bas, de l'ordre de 1400 tours/minute. Régime plus bas que celui du Fendt Vario

818 TMS essayé une semaine avant également au travail de labour. Nous aurions alors cru que la consommation du Case CVX allait être moins importante que celle du Fendt. Les mesures effectuées lors du remplissage des deux tracteurs ont pourtant indiqué une consommation identique des deux tracteurs, de 18,5 litres de gas-oil par hectare.

**Jean Moullart** ■



La caisse à outils est bien située, devant le pot d'échappement latéral. La batterie est placée sous la cabine. Elle est facile d'accès. Le couvercle de protection s'escamote facilement en pivotant sous la batterie.



Commande de relevage et de prise de force extérieures sur l'aile arrière. Un petit bémol à apporter sur l'accès à la prise hydraulique de frein remorque. Elle est mal située, dans les méandres du relevage et du pont arrière. A noter que tous les CVX sont équipés d'origine d'une prise load-sensing et d'un retour libre hydraulique.



Pour faciliter leur nettoyage, les différents radiateurs « se déplient » facilement. L'accès au filtre à air est par contre moins aisé. Les deux tuyaux allant vers le condenseur de climatisation passent en effet juste au-dessus du réceptacle de filtre à air. Ils en gênent complètement l'ouverture et la fermeture du couvercle, dont on a beaucoup de mal à mettre le clip du haut.

**BONNEL** TRANSPORT homologué par la DRIRE

**CHARGE-AU-SOL**

Modèle avec plateau 6 m

Modèle avec plateau 6,50 m

- ▶ Charge utile 4t ou 5t
- ▶ Roues 11,5/80x15 -12 plys
- ▶ Essieu directionnel freiné hydrauliquement

27110 LE NEUBOURG ☎ 02 32 35 16 33 [www.bonnel-sa.com](http://www.bonnel-sa.com)

## Tous nos remerciements à la société Kverneland pour sa charrue EG

Ces essais n'auraient pu être réalisés sans le prêt de la charrue 6 corps portée à largeur variable et sécurité non-stop à lames de la société Kverneland. Le groupe Kverneland est un des spécialistes mondiaux du travail du sol. Il offre des solutions adaptées aux agriculteurs, quel que soit l'itinéraire cultural choisi. Pour ceux qui pratiquent un itinéraire traditionnel, une gamme complète de charrues de 2 à 14 corps, et une gamme d'outils destinés à la préparation du lit de semences, décompactage et déchaumage sont disponibles.

Depuis 2004, Kverneland a complété son offre avec les machines de la gamme CT LINE, destinées aux techniques culturales simplifiées.

Pour répondre à l'évolution perpétuelle des techniques culturales, Kverneland propose une toute nouvelle alternative dénommée Ecomat. Celle-ci permet un travail à une profondeur idéale de 6 à 18 cm. Pour Guillaume Hullin, du groupe Kverneland, « travailler à cette profondeur permet de combiner les avantages du travail simplifié et du labour traditionnel. Le développement continu de nos produits permet de répondre à l'évolution de la demande des exploitations. »

# Gamme Faucheuses Débroussailleuses

## VIVEZ TOUS LES JOURS LA DIFFÉRENCE

### KUHN

Pour faire face aux nouveaux enjeux de l'agriculture du 3<sup>ème</sup> millénaire, KUHN avec son réseau s'engage à vos côtés, à faire chaque jour la différence. KUHN a développé une gamme complète de faucheuses débroussailleuses pour une utilisation individuelle, en CUMA ou en ETA, avec des cinématiques « passe-partout » et un équipement complet de série. KUHN, le meilleur allié de votre réussite.



Agri-Longer 4734



Multi-Longer 4844



Multi-Longer 4951



Multi-Longer 5560



RÉDUCTION DES COÛTS



SÉRÉNITÉ - SERVICES



BONNES PRATIQUES



[www.kuhn.fr](http://www.kuhn.fr)



175

Years of Excellence\*

## Valoriser le bois décheté

Le déchetage des branches ne se résume plus à la simple réduction de volumes. Plutôt que de gaspiller du bois par brûlage, la récupération des copeaux est privilégiée pour chauffer des bâtiments agricoles, industriels, communaux ou encore des maisons individuelles. Des particuliers et des agriculteurs sont ainsi venus s'enrichir de l'expérience de Pierre Lechevestrier, entrepreneur sur la commune de Saint-Jouan-de-l'Isle, dans les Côtes-d'Armor, lors d'une démonstration de broyage de branches organisée par Entrepreneurs des Territoires de Bretagne.

Pierre Lechevestrier crée son entreprise d'élagage et de débroussaillage en 1993 et prend au fil du temps, le créneau de la valorisation des produits. L'entreprise réalise des prestations de broyage de branches pour la production de copeaux à destination d'un chauffage au bois ou, plus rarement, d'un paillage. Des agriculteurs, des particuliers mais aussi les communes de Boisgervilly, de Plélan-Le-Petit, de Saint-Méen-Le-Grand et le lycée agricole de Caulnes... font appel à ses services. « Les demandes progressent grâce au bouche à oreille », note l'entrepreneur.

**1 m<sup>3</sup> de plaquette = 80 litres de fuel**

Le broyage, effectué par le modèle Biber 70 de la société autrichienne Eschlböck, n'a



Les agriculteurs, les particuliers et les collectivités locales sont soucieux du gain en énergie et du respect de l'environnement procurés par la valorisation du bois décheté via l'alimentation de chaudières.

d'ailleurs pas laissé indifférents les agriculteurs et les artisans présents désireux de valoriser leur bois ou d'en acheter en plate-forme pour mettre en route leur chaudière.

D'un point de vue technique, des rouleaux preneurs supérieurs combinés à une chaîne en acier inférieure

alimentent la machine. Un tambour horizontal, muni de plusieurs paires de couteaux décalés réaffûttables, assure le broyage du bois, dont le diamètre ne doit pas dépasser 40 cm. Des grilles amovibles calibrent les copeaux selon une granulométrie spécifique de 2 à 5 cm : leur régu-

larité s'avère un critère important en cas de valorisation via une chaudière. « La plupart des chaudières requiert une granulométrie de 3 cm. Les chaudières industrielles nécessitent 5 cm », souligne Raymond Leparoux, commercial au sein de la société importatrice Nidal, basée en Alsace. Les copeaux sont ensuite transférés par 2 vis sans fin vers la soufflerie qui les éjecte dans la remorque. Le broyeur, entraîné par prise de force ou de façon autonome, ainsi que la grue, de marque finlandaise Kronos, sont commandés hydrauliquement. « L'évolution de la demande a été brutale en l'espace de 2 à 3 ans. L'arbre est utilisable jusqu'à la cime. Ce modèle présente une capacité de 50 à 70 m<sup>3</sup>/heure et nécessite un entretien toutes les 40 ou 60



**Construction de Matériel d'Elagage et d'entretien de la haie**

COUP'ECO z.i. du Chail  
17800 PONS

tél. : 05.46.96.25.50  
fax : 05.46.94.64.72  
e-mail : COUPECO@wanadoo.fr  
site : cognac-hautessaintonge.com

**Portes Ouvertes**  
Les 16-17-18  
Juin 2005



▲ Bilames 900



▲ Montage sur Télescopique



▲ Montage sur Pelle



▲ Lamier

heures. Son coût d'investissement important est contrebalancé par le gain énergétique. En effet, 1 m<sup>3</sup> apparent de plaquette équivaut à 80 litres de fuel. Dans certaines installations, le coût de revient est limité de 40 % à 50 % par rapport au kwh électrique », met en avant Raymond Leparoux.

Pierre Lechevestrier s'est récemment équipé d'un Biber 7 en remplacement du Biber 5 utilisé auparavant. La manutention du bois s'effectue au moyen d'un grappin monté sur une mini-pelle. « L'utilisation du grappin nous permet de limiter la main-d'œuvre et d'augmenter le débit de chantier. Nous pouvons à présent broyer du bois d'un diamètre maximal de 35 cm avec un débit de chantier de 20 à 25 m<sup>3</sup> par heure. »

### Couper le bois l'hiver et le broyer l'été

Il maîtrise toute la filière depuis l'investissement effectué au mois de juillet 2004 dans une chaudière destinée au chauffage de l'eau des 300 veaux dont s'occupe sa femme, exploitante agricole, sur la commune limitrophe de Quédillac, au lieu-dit La Gaudichais. Sur leur investissement à hauteur de 24 390 euros incluant la maçonnerie et l'installation, ils ont obtenu une subvention de 9 900 euros par l'Ademe, le conseil régional de Bretagne et le conseil



Un des points forts de la déchiqueteuse de branches Biber 70, conçue par le fabricant autrichien Eschlböck, est son rotor ajusté. En effet, il limite la puissance nécessaire, notamment lors d'un foisonnement important de bois.

général des Côtes-d'Armor. Les motivations sont avant tout d'ordre économique. « En 2003, nous avons dépensé 4 570 euros avec notre chauffage au fuel. Aujourd'hui, je ne m'aperçois pas de l'investissement. Avec ce système, je rembourse moins par an. Nous regrettons de ne pas avoir la maison à côté », commente Marie-Françoise Lechevestrier. L'équipement dispose d'un silo de stockage de copeaux de 20 m<sup>3</sup> à proximité de la chaudière, rempli au godet tous les 2 mois et demi ou 4 mois selon le rendement. Le dessileur rotatif, situé dans le silo, comprend une vis sans fin dynamique entraînant un réducteur. Ce réducteur supporte un bras muni de lames de ressort protégées par un plateau. Les copeaux se dirigent vers la vis d'alimentation grâce à une vis sans fin d'extraction. Le combustible

tombe à l'intérieur du brûleur et l'allumage se fait automatiquement grâce à un générateur d'air chaud indépendant fonctionnant au moyen d'un microprocesseur. L'échangeur de chaleur, à 3 parcours de gaz, comporte des tubes de fumées avec des turbulateurs amovibles. Les gaz brûlés circulent dans le turbulateur libèrent leur énergie et facilitent l'échange thermique. Les cendres sont récupérées à l'avant via une vis sans fin entraînée par un moto-réducteur de 90 watts et commandée automatiquement à partir de l'armoire. L'intervention des utilisateurs se résume à la vidange du cendrier une fois par semaine en période chargée. Son nettoyage est assuré tous les 2,5 mois à 3 mois.

« La coupe l'hiver et le broyage l'été favorisent l'obtention d'un meilleur combustible. Il importe d'éviter

## En bref

### SALON DE L'HERBE 1<sup>er</sup> et 2 juin

Les Vosges reçoivent la prochaine édition du salon de l'herbe. Les visiteurs pourront visualiser les matériels en conditions réelles sur une surface de 30 ha, dont 18 ha dédiés aux démonstrations de récolte.

### Salon de l'herbe

Tél. 02 54 71 11 33  
e-mail : mchalvet@dropcommunication.com

### CULTURALES 2005 15 et 16 juin

Arvalis-Institut du végétal organise, les 15 et 16 juin, les culturales sur le thème de la pérennité des exploitations céréalières, dans le cadre d'un partenariat avec le Cetiom, la Fnams et l'Unip. Ces 2 jours permettront d'aborder les stratégies technico-économiques, les conditions d'emploi des produits de protection des cultures, les nouvelles technologies de l'information, la réforme de la Pac...

Tél. 01 44 31 10 20  
e-mail : presse@arvalisinstitutduvegetal.fr  
www.lesculturales.com

### SALON DES ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES 17 et 18 novembre

Le Salon des Entrepreneurs prendra place au Mans, au parc des expositions, à la fois dans les halls couverts et en extérieur sur 10 hectares, spécialement réservés aux démonstrations de matériel. Seul salon destiné exclusivement aux entrepreneurs de travaux agricoles ruraux et forestiers, l'événement présentera le meilleur de la technique, des évolutions en terme d'agro-équipement, mais aussi tout ce qui se rapporte à la gestion de l'atelier, et de l'entreprise (économie, droit, fiscalité, assurance...).

### Drop Événement

Tél. 03 85 73 05 73  
Fax. 03 85 80 10 82  
e-mail : info@dropcommunication.com

## MACHINES AGRICOLES ET ESPACES VERTS - MATÉRIEL FORESTIER - LAMES À NEIGE

# Établissements Rudolph



SIÈGE SOCIAL : Z.A. - 67430 DIEMERINGEN - Tél. 03 88 00 40 50 - Fax. 03 88 00 08 46

Succursale : Z.I. - 57400 SARRALTROFF - Tél. 03 87 03 16 51 - Fax. 03 87 03 38 35

E-mail : ets.rudolph@wanadoo.fr



L'acheminement des copeaux s'appuie sur un dessileur rotatif et une vis sans fin d'extraction dont l'extrémité comporte des sécurités incendie et anti-bourrage. Entraînée par un moto-réducteur de 120 watts, elle conduit les copeaux vers la vis d'alimentation de la chaudière.



sein du milieu agricole. Les agriculteurs assurent le chargement des silos avec leur godet. La crise pétrolière risque de durer et la demande s'accélère», exprime Dominique Rupin, également utilisateur de broyeur et de chaudière. Pour les particuliers, la situation est tout autre. Les matériels d'approvisionnement s'avèrent difficiles à mettre en œuvre. « Il reste à organiser la logistique d'approvisionnement des plaquettes et à définir des normes de qualité en terme de granulométrie et de fluidité pour fabriquer des matériels de livraison de combustibles adaptés. »

le séchage par fermentation car il libère de l'hydrogène et donc du pouvoir calorifique. Toutes les essences conviennent. Ramené au poids, leur pouvoir calorifique est similaire. L'utilisation d'une chaudière impose d'être vigilant en terme de granulométrie et d'hygrométrie», conseille

Dominique Rupin, installateur de la chaudière et distributeur de la marque énergie système. La température de l'eau dépasse 80 °C à la sortie de la chaudière et arrive à 75 °C après passage par les tuyaux souterrains. « Quand les veaux sont en finition, nous avons besoin de 3 000 litres

d'eau par jour. Je peux programmer l'eau avant d'arriver. C'est un confort de travail. Sachant qu'une température minimale de 65 °C suffit pour les veaux, il est préférable d'avoir une marge, notamment en période d'hiver. »

« La filière bois-énergie est arrivée à maturité au

Au regard des projets qui mûrissent et qui se concrétisent, un grand pas est déjà franchi pour la filière bois-énergie. A suivre...

Cécile Giamberini ■

La seule revue exclusivement dédiée aux entrepreneurs de services Agricoles, Forestiers et Ruraux

## ENTREPRENEURS

# des Territoires

MAGAZINE

La revue officielle de la Fédération des Entrepreneurs des Territoires

LA REVUE DU MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS DE SERVICES AGRICOLES, FORESTIERS ET RURAUX

8 fois par an ne manquez pas :

- Nos compte-rendus et décisions de la fédération nationale,
  - La présentation des matériels incontournables du métier de l'entrepreneur. Le point de vue des concepteurs comme des utilisateurs.
  - Des portraits d'entrepreneurs et de leurs équipes grâce à nos interviews sur leurs chantiers.
  - Les règles d'utilisation et d'application en produits phytosanitaires et semences.
  - Les événements marquants de la profession rapportés et analysés.
- Des experts reconnus vous renseignent sur la législation et les règles à appliquer.
  - Aides à l'embauche, amortissements et provisions... nous vous donnons des conseils utiles.
  - Notre vitrine de toutes les innovations matériels.
  - Occasion : la rubrique des bonnes affaires.
  - Les agendas et compte-rendus des salons et événements de la profession.

Je suis adhérent

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires.

Je m'abonne au tarif "spécial adhérents" pour :

1 an (soit 8 numéros) au prix de **23 €**

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

Je souhaite recevoir une facture acquittée.

44, rue d'Alesia • 75682 PARIS CEDEX 14  
Pour tout renseignements :  
Tél. 01 53 91 44 44

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je ne suis pas adhérent

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires.

Je m'abonne pour :

1 an (soit 8 numéros) au prix de **59 €**

Je joins mon règlement :

Chèque bancaire à l'ordre des Editions Fitamant

Je souhaite recevoir une facture acquittée.

Carte bancaire N° \_\_\_\_\_

Date d'expiration \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Rue Menez Caon • BP 16 • 29 560 TELGRUC SUR MER  
Pour tout renseignements : Katell Le Corre Tél. 02 98 27 37 66

MES COORDONNÉES

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Entreprise \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

ACTIVITÉ

Entrepreneurs de travaux agricoles

Entrepreneurs de travaux forestiers

Entrepreneurs de travaux ruraux

Entrepreneurs de travaux publics

Concessionnaires

Constructeurs de matériels

Centre de formation

Autres (préciser) \_\_\_\_\_

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant

## Horsch : Le Tiger remplace le labour

Depuis sa création, Horsch propose des solutions de travail du sol et de semis en rapport avec les techniques culturales simplifiées et le semis sans labour. Ces outils, comme le Terrano, sont surtout destinés au travail superficiel. Pour les adeptes d'un travail plus en profondeur, le Tiger peut présenter une solution adaptée.

Derrière céréales avec la paille laissée au champ, le déchaumage, voire le labour, peuvent poser des difficultés en terme d'incorporation des résidus et d'homogénéité de cette incorporation pour éviter un sol creux, peu propice à l'implantation de la culture suivante. Cette difficulté est d'autant plus présente que le volume de paille est important. Horsch, toujours soucieux de proposer à sa clientèle des solutions innovantes, a lancé récemment le Tiger AS, basé sur le principe de travail des déchaumeurs à dents avec des caractéristiques inédites.

### Remplacer le labour

Sa principale originalité est de pouvoir travailler jusqu'à 35 cm de profondeur. C'est d'ailleurs entre 25 et 35 cm qu'il exprime le mieux ses capacités de mélange homogène entre terre et résidus végétaux, à condition de travailler à des vitesses

suffisantes (supérieures à 10 km/h) pour optimiser le mélange. Le Tiger AS, proposé en 4 largeurs de travail de 3, 4, 5 et 6 m (châssis fixe en 3 et 4 m, repliable en 4, 5 et 6 m), est basé sur un châssis à grand dégagement sous bâti (850 mm) et un écartement entre dents sur la même rangée (le Tiger AS est muni de 4 rangées de dents) de 800 mm, alors que l'inter-rang de 20 cm assure un travail efficace sur toute la largeur. Ces dents sont du type TerraGrip déjà utilisées sur le Terrano. Particulièrement robustes, elles assurent le maintien du soc en terre à la profondeur souhaitée et leur angle d'attaque évite de presser la terre. La sécurité non-stop est assurée par un ressort puissant avec un dégagement important (30 cm de hauteur d'escamotage).

Le travail des dents est complété par une rangée de disques crénelés à sécurité ressort. Ils assurent un nivel-



*Le groupe conseillé par Deert Rieve et son équipe de 7 techniciens comprend environ 200 exploitations d'une moyenne de 700 ha et dont les rendements en blé sont compris entre 87 et 103 qx/ha.*

lement du travail des dents et leur profondeur de travail est réglée par manivelle (modèles 3 et 4 m) ou cales. Ce travail est enfin terminé par un lourd packer à pneus qui assure un rattachage en profondeur et laisse une surface ondulée favorisant l'écoulement de l'eau de pluie. Il sert également au transport sur route.

Son efficacité et son intérêt dans les parcours sans labour ont pu être observés lors d'un voyage d'études dans le nord de l'Allemagne dans la région du Meklenburg (ancienne RDA) en bordure de mer Baltique. Ce sont notamment plusieurs exploitations faisant partie d'un groupe de gestion technique et économique dirigé par Deert Rieve, conseiller privé et exploitant lui-même 1 600 ha avec essentiellement 3 cultures, blé d'hiver (51 %), colza (28 %) et orge d'hiver (15 %), ratios que l'on retrouve dans la majorité des exploitations de la région.

La pluviométrie faible de la région (entre 550 et 700 mm) et une fenêtre météo réduite entre le début de la moisson et la date maxi pour les semis de colza (entre début août et début septembre) ont obligé à trouver des techniques permettant d'aller « vite » en réduisant le nombre de passages tout en assurant une bonne qualité de préparation préservant l'humidité du sol et surtout une bonne incorporation des pailles. Ce dernier point est d'autant plus important que des rendements élevés avec de gros volumes de paille (entre 8 et 10 t/ha) posent une difficulté supplémentaire. Le Tiger AS apporte une solution intéressante par sa capacité à travailler rapidement, en profondeur, à assurer une incorporation homogène de résidus en quantité, tout en supprimant le risque de les retrouver au fond du travail. Il nécessite néanmoins un broyage des pailles bien réparti, un premier déchaumage rapide, et selon le type de sol, une puissance de traction entre 200 et 250 ch pour un 4 m. Plusieurs essais concluants ont également été réalisés avec un Tiger équipé avec des éléments semeurs pour un semis de colza en un seul passage. Une piste à suivre.

**Olivier Fachard** ■



*Le Tiger AS (ici un 6 m tracté par un Challenger de 410 ch) apporte une solution intéressante dans les parcours sans labour en assurant un travail homogène en profondeur et une bonne incorporation des pailles.*

## Les ETA de l'Orne : savoir-faire à faire savoir

Après une première expérience réussie dans le département de la Manche, l'Aretar de Basse-Normandie renouvelle les portes ouvertes au sein de 8 entreprises de travaux agricoles du département de l'Orne. Montrer le professionnalisme et le savoir-faire des entreprises : tels sont les objectifs recherchés. Les clients, les élus et les fournisseurs ont répondu favorablement à cette journée du 17 mars 2005 riche en échanges et placée sous le signe de la simplicité et de la convivialité.

Faire appel à l'entreprise pour une prestation ne signifie pas toujours connaître l'entreprise et l'éventail de ses activités. Ce constat établi par Alain Hierle, animateur de l'Aretar pour la région Basse-Normandie, et également

évoqué par les entrepreneurs et leurs clients, a fait germer l'idée d'organiser des portes ouvertes. En 2004, 12 ETA jouent le jeu et accueillent 4 000 personnes : un succès qui mérite de poursuivre dans cette voie. En tant qu'orga-

nisateur, l'Aretar a guidé les entrepreneurs dans la mise en place de cet évènement.

### Le parc de matériels, le meilleur témoin

Quelle que soit la taille de l'entreprise, les salariés ont tout mis en œuvre pour mettre en avant leur parc de matériels. Les visiteurs ont ainsi découvert des entrepreneurs mécaniciens dans l'âme, en avance sur la technologie et désireux d'améliorer le confort de travail. Pour illustrer, citons, par exemple, la manière dont l'entreprise Lair a monté un lamier sur un automoteur, pour ne pas avoir à déteiler, ou, chez Bernard Lainé, l'adaptation d'une passerelle sur un semoir, ou encore la présence d'une enrubanneuse à balle carrée

chez Thierry Roger. Patrice Bellanger, agriculteur à côté de Putanges, actuellement utilisateur d'une presse à balles rondes, porte intérêt à l'enrubarbanneuse à balles carrées et vient comparer les coûts. « Cette méthode de conservation limite la quantité de ficelle nécessaire et les pertes de fourrage. Elle apporte ainsi un confort de travail. De même, la conservation est optimisée par rapport à un ensilage d'herbe. »

Les activités principales demeurent la récolte des céréales, des cultures fourragères et des betteraves. Viennent ensuite l'épandage, les semis et la pulvérisation pour laquelle ils disposent d'un agrément relatif à l'application des produits phytosanitaires. Le quad s'avère par-



L'enrubarbanneuse à balles carrées Mac Hale 998 de l'ETA Roger a éveillé la curiosité. Les clients agriculteurs recherchent des balles carrées en raison de leur simplicité de distribution. De plus, elles forcent moins sur la mélangeuse.

# Veenhuis Travaux

*La Technique qui fait l'avenir*

**Veenhuis**

**T +31 (0)572 35 21 45 • F +31 (0)572 35 83 84 • info@veenhuis.com • www.veenhuis.com**



Les collectivités locales font de plus en plus appel aux entreprises de travaux agricoles et ruraux. Des panneaux installés sur le site de l'ETA Richard informent sur l'historique de l'entreprise, ainsi que sur la taxe professionnelle, en précisant ce qu'elle rapporte à la commune, à la communauté de communes, au département et à la région.



Jean Fortin a convié ses clients et ses fournisseurs à la porte ouverte de son entreprise basée à la Haute-Chapelle dans l'Orne. Cet événement lui a également donné l'occasion de rentrer en contact avec d'autres clients.

fois un partenaire privilégié pour le traitement et l'épandage d'engrais. D'origine agricole, les entreprises se sont diversifiées vers l'entretien du paysage avec l'élagage et le débroussaillage, le terrassement comprenant le drainage, l'installation d'assainissement individuel ou encore la mise aux normes de bâtiments, et le transport de marchandises. Le broyage de céréales par inertage se pratique également depuis quelques années dans le but de conserver et d'utiliser les céréales pour l'alimentation des animaux, ainsi que la pose de clôtures. L'entreprise Lair obtient un rendement de 30 t par heure suivant l'humidité grâce à son broyeur Castel monté sur l'ensileuse. L'ensilage d'herbe, au moyen d'une remorque auto-char-

geuse, commence également à se développer. D'autres entreprises font le choix d'entretenir et de préparer les matériels pendant les périodes creuses. Certaines ETA se démarquent par des prestations hors du commun, comme c'est le cas de la Sarl Appert. En lien avec un producteur de sapins de Noël, elle assure la manutention des ballots de sapin. « *La coupe et le conditionnement sont à la charge du producteur. Le chargement dans les camions nous concerne. Nous travaillons avec un transporteur. Le volume annuel se situe entre 70 000 et 80 000 sapins de 80 cm à 13 m de hauteur* », explique Dominique Delahaye, chauffeur de l'entreprise en charge de cette prestation.

Les ETA s'inscrivent dans une démarche de protection

de l'environnement avec la mise en place de locaux phytosanitaires, la mise aux normes d'aires de lavage de matériels ainsi que de stockage et de récupération d'hydrocarbures. À ce titre, l'agence de l'eau Seine-Normandie accorde des subventions pour la mise aux normes des bâtiments.

### Le dialogue à la base du partenariat

Récompenser les clients, prendre le temps d'échanger, évoquer le métier ou encore trouver l'opportunité d'élargir la clientèle sont autant de motivations qui ont incité les entreprises à se porter volontaires. Plus que jamais, le dialogue s'instaure entre les clients et les entrepreneurs prestataires de services. « *C'est la base du partena-*

*riat* », confient les entrepreneurs. Leur prise d'initiatives s'accroît au fil des années et s'accompagne d'une attente de conseils de la part des clients. « *Cette porte ouverte nous donne l'occasion de faire découvrir le potentiel humain et matériel de l'entreprise. Nous investissons dans du matériel récent et il importe de montrer en quoi consiste le coût de la prestation. Nous avons envoyé 450 invitations en ciblant notre clientèle. Nous avons également souhaité mettre en avant nos partenaires* », précise Patrice Gauquelin.

Outre les clients, les fournisseurs et les concessionnaires, les banques mais aussi les élus locaux ont participé à cette journée. Sylvia Bassot, député de l'Orne, s'est déplacée sur le nouveau site de l'ETA Gauquelin. Elle a dévoilé son optimisme face à l'avenir de l'agriculture au regard de l'implication des ETA et de leur partenariat avec les agriculteurs.

« *Il importe que les interlocuteurs se rendent compte de ce que font les entrepreneurs de travaux agricoles et ruraux afin de reconnaître leur métier. Les entrepreneurs doivent ainsi aller de l'avant et montrer la performance de leurs matériels* », a terminé Alain Hierle.

**Cécile Giamberini** ■



## Moisson : gagnez votre temps !

Laissez la "Batteuse" au hangar et sortez la MINIBATT du coffre de votre voiture !

Citée au palmarès de l'innovation du SIMA, cette véritable moissonneuse-batteuse miniature, légère et fiable, échantillonne vos céréales en moins de 5 minutes.

minibatt

Pour recevoir une documentation gratuite contactez-nous au 03 23 66 20 05

15 Bis rue Augereau - 02420 LE CATELET - [www.gode.fr](http://www.gode.fr)



PALMARÈS DE L'INNOVATION

03 23 66 20 05

## Récolter le maïs en toutes conditions : c'est possible !

L'augmentation du nombre de rangs des cueilleurs à maïs incite les fabricants à limiter leur poids et leur temps d'entretien. Parallèlement, leur conduite est facilitée, même dans les conditions les plus difficiles.

Le nombre de rangs des cueilleurs à maïs augmente pour suivre l'évolution des performances des moissonneuses-batteuses et accroître les débits de chantier. « Nos 2 modèles de 8 rangs nous permettent de récolter la même surface que 3 modèles de 6 rangs, soit 950 à 980 hectares », observe Joseph Boirard, ETA en Savoie. Les modèles de 6 et 8 rangs restent toutefois le cœur du marché. Du côté des constructeurs, cette évolution impose de modifier le système d'entraînement. Grecav adapte ainsi une chaîne triple sur son nouveau modèle de 12 rangs pour gagner en robustesse. Parallèlement, le diamètre de la vis d'alimentation augmente pour optimiser le débit. « Les spires de 21 cm augmentent la vitesse d'amenage au convoyeur. Les rouleaux épanouisseurs disposent également d'un nouveau montage. Nous mettons l'accent sur la fiabilité », précise Fabrice Rondeau, responsable des ventes.

Tous les fabricants proposent des broyeurs de tiges débrayables rang par rang : une alternative au broyage classique (broyeur attelé au tracteur).



Les cueilleurs à maïs Dominoni de 8 rangs munis de broyeurs, distribués par Zardo, comprennent désormais un boîtier de transmission à bain d'huile afin de réduire l'entretien.

Leur position la plus souvent latérale offre un meilleur recouvrement, gage d'une qualité optimale de broyage. Le principe mis en œuvre par le fabricant Geringhoff, disponible sur ses modèles Rotadisc, s'accompagne d'un arbre broyeur sous les rouleaux munis de 15 disques auto-afûtants destiné à améliorer les performances de décomposition, grâce à une coupe longitudinale. L'entraînement des organes par boîtiers à bain d'huile devient monnaie courante, de manière à limiter l'entretien. Les modèles de 12 à 16 rangs, développés par le fabricant italien Capello, en bénéficient désormais pour la transmission du mouvement à la vis d'alimentation. L'absence de chaînes augmente également la durée de vie de la transmission.

### Les modèles repliables ont la côte

Le nombre de rangs élevé induit une largeur de travail plus importante ; c'est pourquoi les versions repliables sont privilégiées pour rester dans le gabarit routier. « Si la largeur au transport oblige le recours à un chariot, les clients s'orientent vers un modèle repliable. Il concerne 90 % de nos ventes », constate Stéphane Zardo, représentant de la marque Dominoni. Dès lors que l'utilisateur est amené à multiplier les déplacements ou récolter dans des petites parcelles, il opte pour un modèle repliable, ce qui limite les manoeuvres au champ et augmente la vitesse de déplacement ainsi que le confort sur route. Forts de ce constat, les fabricants oeuvrent pour la simplicité et la rapidité du repliage. A titre d'exemple, les modèles New holland présentent des éléments extérieurs indépendants montés sur le châssis central permettant le repliage des unités cueilleuses extérieures vers l'élément central relié au convoyeur. Des pattes de guidage, des cônes de centrage et un système de verrouillage apportent une bonne rigidité au cueilleur replié. Une timonerie indépendante gère le relevage et le pivotement des bâtis pour le repliage des éléments extérieurs. Les vérins hydrauliques tirent vers l'intérieur, tandis que la timonerie tire vers le haut. Le pivotement des unités cueilleuses requiert ainsi une moindre force.

### Des matériaux légers

L'augmentation des largeurs occasionne une élévation du poids de l'équipement, susceptible de devenir un obstacle, notamment en conditions difficiles, lorsque le débit de chantier est élevé. C'est pourquoi les fabricants intègrent des matériaux légers, que ce soit pour la conception des capots de diviseurs, des pignons des chaînes cueilleuses ou encore des boîtiers pour préserver la qualité de broyage. En ce qui concerne les capots, les matériaux composites procurent un gain de poids de l'ordre de 15 kg comparativement à un diviseur en tôle et, par voie de conséquence, une limitation du report de charge sur l'avant du cueilleur. « Ces diviseurs favorisent également le glissement en conditions difficiles et permettent d'éviter les rebondissements et les rejets d'épis à l'avant du cueilleur », précise Laurent Libbrecht, de la société New Holland. « Les épis sont mieux canalisés lors de l'utilisation de capots plastiques. Par contre, ces capots s'avèrent difficilement réparables en cas de casse, alors que la tôle peut se redresser », souligne Didier Langlois, conseiller en machinisme à la chambre d'agriculture des Deux-Sèvres. Le fabricant Capello dote tous les cueilleurs de la gamme d'une transmission principale à bain d'huile grâce à un boîtier à engrenages entièrement composé d'aluminium. Le poids de la carrosserie en



La forme conique des rouleaux montés sur les cueilleurs Conspeed, développés par Claas, permet de remédier aux problèmes d'égrenage et de bourrages.

# CRESSONI

Une coupe au repliage exceptionnel offrant au transport comme au travail une visibilité incomparable. De 4,80 m jusqu'à 7,20 m vous trouverez toujours une solution pour gagner du temps dans vos déplacements.

**En france :**

Tél. 02 98 25 86 02

Fax 02 98 25 92 84

**S.A.R.L. PÉRON**

Machines Agricoles

Reun Ar Moal • 29460 Daoulas

Tél. 02 98 25 86 02 • Fax 02 98 25 92 84

[www.etablissement-peron.com](http://www.etablissement-peron.com)

mail: [peron-ma@wanadoo.fr](mailto:peron-ma@wanadoo.fr)



Les rouleaux engrenage adaptés sur les cueilleurs Idass provoquent une entrée de matière progressive qui favorise la récolte en conditions difficiles avec un moindre risque de bourrage.

polyester des cueilleurs Quasar représente un tiers de la version métallique. Mais le gain de poids ne se résume pas seulement au choix des matériaux, il peut également passer par les dimensions des équipements. Le fabricant Idass agit, par exemple, sur la longueur des rouleaux.

## Une diversité de rouleaux

En terme de cueillage, la plupart des fabricants équipe leurs modèles de rouleaux à couteaux. Sur ses cueilleurs Conspeed de 6 et 8 rangs, la société Claas leur donne une forme conique. Leur diamètre augmente ainsi lorsque l'on se rapproche de la vis sans fin. La vitesse de descente de la tige faible à l'entrée des rouleaux va croissante jusqu'à l'arrière des rouleaux. Ce concept entraîne un broyage différentiel, c'est-à-dire que la partie inférieure de la tige bénéficie d'une plus grande finesse de broyage que la partie haute.

Il existe également des rouleaux de type engrenage. Le fabricant Dominoni les adapte de 5 pales et les traite au carbure de chrome. Leur longueur et leur diamètre respectifs de 650 mm et 135 mm visent à réduire leur vitesse de rotation par rapport aux rouleaux classiques à couteaux. Il en résulte une moindre absorption de puissance : un atout pour limiter l'égrenage et l'éjection d'épis. Ils sont également disponibles en standard sur les modèles Idass des séries 200 et 450 et en option sur les modèles de la série 550. « Le diamètre important du rouleau cueilleur engrenage assure une meilleure vitesse de descente des tiges au mètre linéaire et permet d'éviter leur montée dans la moissonneuse-batteuse », appuie Bruno Callard, de la société Idass.

Quant aux modèles Kemper Cornstar 206 et 208, développés par John Deere, ils se caractérisent par un concept original basé sur un ameneur rotatif en remplacement des 2 chaînes de récolte. L'entraînement s'effectue par boîtier de type Champion et chaque unité dispose d'une sécurité indépendante.

## Maniabilité et maintenance aisées

Pour le confort du chauffeur, les fabricants mettent en œuvre des automatismes d'aide à la conduite. Le dispositif Autocontour, proposé par Claas, fonctionne au moyen de palpeurs digitaux montés en dessous des pointes extérieures. Il optimise le suivi du terrain et voit notamment son intérêt lors



### ROTA DISC®

Quelques points qui font la différence !

- La technique du rouleau à disque assure le broyage intégral des tiges, favorisant ainsi leur décomposition totale.
- L'absorption minimum des tiges permet d'augmenter le rendement de la machine.





### GRAINSTAR®

- temps d'équipement courts.
- Transport sur route rapide.
- Largeur de coupe de 4,8 m et 5,4 m pour une largeur de transport de 3,0 m.
- Outils frontaux pour la récolte du colza

BON À DÉCOUPER ET À RETOURNER À :

**GERINGHOFF**  
Gersteinstraße 18  
D. 59227 Ahlen - Allemagne  
Tél voiture : 06 07 17 85 23  
Tél : 00 49 2382 / 98 14 - 0  
Fax : 00 49 2382 / 94 10 - 40

Je souhaite recevoir :  la visite d'un technicien  
 une documentation  
 un contact téléphonique

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_



Les cueilleurs Kemper Cornstar 206 et 208, conçus par John Deere, offrent la possibilité de travailler indépendamment des rangs tout en limitant la puissance nécessaire.

capots en vue de limiter les pertes d'épis. Plusieurs paramètres visent à faciliter et à limiter le temps d'entretien, comme le relevage des capots et des pointes par vérin à gaz pour accéder aux rouleaux cueilleurs et aux chaînes d'alimentation, le montage de graisseurs sur les éléments cueilleurs, la lubrification automatique des chaînes...

L'adaptation du cueilleur à la moissonneuse-batteuse se fait au moyen d'un cadre interchangeable. Ce cadre d'accrochage bénéficie parfois d'un réglage mécanique d'inclinaison disponible sur les cueilleurs Cressoni distribués par la société Peron, Idass... Le chauffeur peut ainsi s'adapter aux conditions climatiques, au relief du sol et à la taille des pneumatiques de la moissonneuse-batteuse. Cela présente notamment un intérêt lors de l'usage de chenilles. Les cueilleurs Fantini, distribués par Bouchard, bénéficient d'un attelage dont la largeur supérieure à 2 m permet de s'adapter aux dimensions des convoyeurs. La distance réduite entre la vis et le convoyeur améliore l'efficacité de l'alimentation. Les phases de montage et de démontage des cueilleurs à maïs disponibles sur le marché gagnent en rapidité grâce à l'adoption de monocoupleur ou de multicoupleur reliant les raccords électriques et hydrauliques.

Avec l'augmentation de la rapidité de récolte du maïs se pose la question de la capacité des séchoirs. « Les cueilleurs de 6 et 8 rangs conviennent si nous voulons préserver l'intégrité du grain, car celle-ci dépend de la qualité de séchage », met en avant Albert Portelaborde, responsable maïs dans le sud de la France au sein d'Arvalis-Institut du végétal. Au-delà de 8 rangs, le marché français demeure actuellement marginal. Si les puissances des moissonneuses-batteuses poursuivent leur ascension, il se peut que le nombre de rangs des cueilleurs à maïs prenne le même chemin. Le parcellaire restera toutefois un facteur limitant. L'avenir nous le dira.

Cécile Giamberini ■

de dévers ou de pentes. Le concept Autopilot dispose également de 2 palpeurs, cette fois-ci montés sur l'unité cueilleuse centrale. Ils déterminent ainsi la position de la moissonneuse-batteuse et transmettent l'information à la direction par impulsions. Greav met en œuvre un concept de suivi du terrain sur son nouveau modèle fixe de 12 rangs basé sur des palpeurs situés à chaque extrémité. Le réglage de l'écartement des plaques s'effectue par commande manuelle ou hydraulique depuis le levier multifonctions de la cabine. Un indicateur mécanique monté sur certains modèles donne l'écartement effectif. Les cueilleurs Drago, conçus par la société italienne Olimac, se distinguent par réglage automatique indépendamment des rangs. L'écartement des plaques s'adapte à la grandeur de la tige par sensibilité, ce qui garantit un gain de temps à l'utilisateur. Les fabricants cherchent à faciliter le travail en conditions versées avec la limitation de l'angle d'inclinaison des becs et le montage optionnel de diviseurs rotatifs et de réhausse de



# KIRPY

## Broyeurs de Pierres









**Andaineurs et Ramasseuse de pierres Outils à dents**

BP n°2 47390 Layrac - France - Tél. 05 53 87 00 02 - Fax : 05 53 87 10 02  
E-mail : info@kirpy.com - Internet : kirpy.com

**Débroussaillers Forestiers**

Robustes et Performants

26140 ANDANCETTE  
Tél. 04 75 03 12 45 - Fax : 04 75 03 06 98

## Les camions bennes pour un transport aisé des produits agricoles

Dans le domaine agricole, les camions bennes voient leur application dans le transport de céréales, de betteraves, de légumes... Leur destination incite les fabricants de bennes amovibles et de bras de chargement à développer la robustesse, la facilité de manutention et à garantir la sécurité d'utilisation.

Les camions bennes se caractérisent par un camion porteur, dont le châssis supporte une benne. Marrel, Dalby et Guima intègrent le marché des équipements à bras montés sur camion par les carrossiers « *Il n'y a pas de limite par rapport à la flexibilité. Il est également possible de monter une tonne à lisier ou un épandeur* », appuie Renaud Ades de la société Dalby. Les camions bennes sont concernés par la législation routière relative aux poids lourds

soit 90 km/h, 19 tonnes sur 2 essieux et 40 tonnes en poids total roulant autorisé.

### Polyvalence et confort d'utilisation

Le fabricant Marrel, basé dans la Loire, propose des systèmes Ampliroll pour le transport et la manutention de céréales, luzerne, fourrages, betteraves, engrais... Le chargement s'effectue par traction des vérins de bras. La mise en place du container se fait par extension télescopique de la potence jusqu'au verrouillage automatique de la caisse. Le bras, actionné par 2 vérins double effet, fait basculer la caisse de plus de 50° pour la vidange. Le déchargement est géré par la rentrée de la potence, puis par le développement des 2 vérins de bras. La gamme se décline en modèles à potence coulissante télescopique THM et THL ou coulissante articulée RHM disposant en option d'un système de pesée embarquée. La capacité de levage s'étend entre 3 t et 28 t et la longueur de caisse varie entre 2,8 m et 6,8 m. Les modèles THM et THL sont adaptés aux châssis 4x2, 6x4 et 8x4, voire aux semi-remorques pour le modèle THM.

## LAIR

**Le savoir-faire d'un constructeur avec le meilleur de la technique!**



**Remorques agricoles**  
2 et 3 essieux

Option  
Suspension pneumatique  
Caisse aluminium

**Benne TP**

Option  
Freinage hydraulique et pneumatique



Porte-engins 2 et 3 essieux

**Plateaux fourragers**

2, 3 et 4 essieux



**Ets LAIR** - 50600 MOULINES

St Hilaire-du-Harcouët

**Tél. 02 33 49 01 48**

www.lair-remorques.fr • info@lair-remorques.fr



**Bennes à fond poussant FLIEGL**

• Grand volume

• Poids à vide faible

Nombreuses options disponibles, épandeurs, transbordeurs, nous consulter!

Bu-Le International, 131 rue de Mulhouse 68950 REINHINGUE

Tél : 03 89 81 85 03 • Fax : 03 89 81 80 76



Lors du transport, le centre de gravité du système Ampliroll, développé par Marrel, conserve sa position de manière à optimiser la répartition des charges, quelle que soit la longueur de la caisse.

Le constructeur Dalby, implanté à Saint-Antoine dans le Lot-et-Garonne, conçoit des « appareils à bras » échangeurs de bennes hydrauliques. Ils peuvent s'adapter sur des camions de 3,5 t à 32 t munis de 2, 3 ou 4 essieux. Il propose un bras hydraulique multicaissons SHMII et une potence couliissante SHMIII dont la conception en acier haute limite d'élasticité améliore la résistance dans le temps, optimise la charge utile et le rapport poids-robustesse. Le poste de commandes pneumatique apporte souplesse et précision aux mouvements. Le fabricant opte pour la sécurité avec un système de clavetage 3 points. Ce dispositif garantit le verrouillage complet du caisson et la rigidité du bras lors du bennage et du transport ainsi que le déverrouillage complet à la reprise et au transbordement. En complément, un témoin de sécurité permet de contrôler l'efficacité du verrouillage. La réserve de puissance, dont sont dotés ces modèles, favorise leur utilisation en conditions difficiles. Citons par exemple la reprise de caissons surchargés sur sols gras, le bennage complet de caissons lourds avec des angles de 47° à 53° et l'élévation sur béquilles de caissons à engrais permettant ainsi le passage des épandeurs ou des semoirs jusqu'à une hauteur de 2,5 m. Le système de clavetages latéraux, la hauteur de potence et la voie de chargement assurent la reprise et la manutention de tous types de caissons conçus en adéquation avec la norme NF R.17 107.

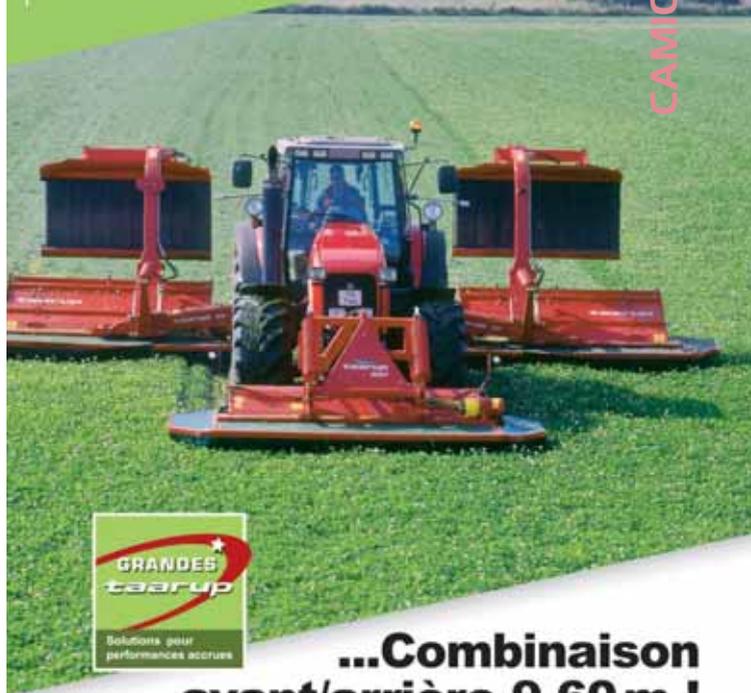
La potence montée sur le modèle SHMIII optimise la position du chargement sur le camion grâce au centrage modulable de la charge. Elle offre ainsi la possibilité de s'adapter aux longueurs variables des caissons disponibles sur le marché. L'hydraulique comporte une pompe à piston, des vérins de puissance avec joints à chevrons, des pistons de vérins en acier broxé. Dalby équipe le SHMIII d'un dispositif de clavetage 3 points synchronisé. Lors du transport, le caisson est verrouillé hydrauliquement. Au cours de la phase

# taarup



“Et si on parlait des valeurs sûres”...

CAMIONS BENNES



## ...Combinaison avant/arrière 9,60 m ! TAARUP 5090 Butterfly

### La polyvalence avant tout.

- La conditionneuse la plus large et la plus sûre du marché.
- **Concept 4 actions** : 1 andain central, 2 alternés, 3 indépendants ou épandage large par volets éparpilleurs.
- TAARUP offre une gamme complète de faucheuses, faucheuses conditionneuses avec des largeurs pouvant atteindre 9,60 m... "Grandeur" oblige !



Le conditionneur TAARUP préserve la récolte (Brevet NIAE)

Investissez dans la sécurité d'une marque leader du 1<sup>er</sup> groupe mondial de l'équipement agricole.



### “Info chrono”

Documentation complète envoyée à votre domicile sur simple demande par Fax ☎ 02 38 52 43 01



BP 70149  
45803 Saint Jean-de-Braye Cedex  
Tél : 02 38 52 43 00  
www.kvernelandgroup.com/france



La société Guima Palfinger propose des modèles avec un angle de levage réduit pour la manutention des céréales commandés via un boîtier ergonomique.

de bennage, la rigidité de l'ensemble basculeur-corps de potence améliore la stabilité. Lors de la manutention, la fixation du basculeur en faux-châssis offre plus de sécurité. Lors d'une adaptation sur des camions 6x4, des vérins anti-cabrage bloquent la suspension pour éviter la rotation du châssis sur les véhicules avec balancier. Dans ce cas, ils sont couplés à un système d'automatisation d'ouverture et de fermeture des crochets disponibles sur toute la gamme. Un dispositif de verrouillage twist-lock permettant un démontage rapide complète l'équipement.

Citons également le bras hydraulique Minox BR, commandé par un manipulateur, qui se distingue

par un seul vérin au centre de la potence. Pour des raisons de sécurité, il dispose de 2 crochets commandés par un vérin hydraulique destinés au blocage de la benne sur les ailes extérieures des rails. L'ensemble demeure ainsi rigide lors des phases de transport et de bennage. De même, un dispositif mécanique monté sur le distributeur empêche le déclavement lorsque la benne est décollée du châssis.

Le groupe Guima Palfinger fabrique également des équipements de levage et de manutention. La gamme distingue les modèles Power à potence fixe ou articulée type PA ou synchrone et à potence glissière. Les Power présentent un angle de chargement réduit et une capacité de levage variable de 3 t à 24 t. Le modèle S, d'une capacité de 7 t à 22 t, fait appel à une cinématique synchrone et bénéficie de sécurités mécaniques et hydrauliques, d'un crochet avec sécurité mécanique... Le modèle Telescopique avec potence glissière se caractérise par un nouveau design « *standard 2000* ». Il permet la manutention de différentes longueurs de caisses. Le concept de la potence glissière limite le coût de maintenance et optimise la longévité. Il présente une capacité de levage de 5 t à 30 t. Enfin, le modèle Power avec potence glissière présente une robustesse et une durée de vie accrue. Sa capacité de levage s'étend entre 16 t et 30 t.

De par leur conception et leur maniabilité, les camions bennes offrent de larges perspectives d'utilisation aux entrepreneurs.

**Cécile Giamberini** ■

## Les semi-remorques bennes : un autre moyen de transport

Les entreprises spécialisées dans le transport de produits agricoles s'équipent parfois de semi-remorques bennes pour lesquelles elles recherchent une capacité de transport et une souplesse. Dans ce cas, la benne peut se désolidariser de la partie moteur. Le fabricant Kaiser, situé en Meurthe-et-Moselle, développe des modèles destinés au transport de betteraves, de luzerne, de céréales. « Nous proposons des modèles dont le volume varie de 42 m<sup>3</sup> à 70 m<sup>3</sup>. Leur faible poids mort privilégie le volume de céréales. Les clients apprécient la disponibilité rapide du matériel pour compléter leur parc avant les moissons. Il importe de trouver un compromis entre le volume transporté et la charge transportée », souligne Christian Tresson, commercial de l'entreprise.

La société Benalu intègre également ce marché avec les modèles buckliner spécifiques au transport de céréales. « Le transport de céréales induit une faible épaisseur de tôle et une capacité de 48 m<sup>3</sup> à 56 m<sup>3</sup> tandis que 45 m<sup>3</sup> suffisent pour le transport des betteraves », précise Thierry Camus, responsable commercial. Vincent Cousin, ETA dans le Nord de la France, a opté pour un modèle Benalu de 26 tonnes de charge utile. « Nous transportons 10 000 t par an de petits pois sur un grand rayon d'action. La conception aluminium limite le poids mais vieillit cependant plus mal. Nous disposons d'un camion benne Marrel pour les travaux publics sur un rayon géographique plus restreint et pour une utilisation dans des endroits plus difficiles d'accès. »

## Les équipements qui facilitent la conduite des tracteurs

L'époque où les tracteurs n'avaient pas de cabine, une direction non assistée et une transmission mécanique est bien loin et seuls nos parents, voire nos grands-parents, s'en souviennent. Aujourd'hui, le tracteur, hormis des performances améliorées, offre un environnement de conduite qui permet à l'utilisateur de se concentrer sur son travail et de se décharger de certaines tâches contraignantes. Les dernières années ont vu l'arrivée de nouveaux équipements qui facilitent beaucoup la conduite.

Si on remonte 15 ans en arrière, le confort dans les tracteurs était déjà une réalité : cabine, chauffage, direction assistée, transmission synchronisée et arrivée du passage de vitesse sous charge, contrôle électronique du relevage... Un pas important avait donc déjà été franchi, mais c'était peu par rapport aux évolutions qui se sont produites depuis lors. Transmission powershift puis à variation continue, circuit hydraulique à centre fermé load sensing avec distributeurs proportionnels à commandes électrohydrauliques, injection électronique des moteurs et gestion de la puissance en fonction des conditions de travail avec possibilité de choisir son mode de conduite... Des pas déjà importants pour le confort et la facilité de conduite de l'utilisateur. Mais une nouvelle étape a été franchie plus récemment avec l'arrivée de plusieurs équipements dont certains auraient pu être considérés il y a peu comme des rêves inaccessibles. C'est tout d'abord le séquençage des tâches répétitives, la reconnaissance d'outils attelés par le tracteur et enfin le guidage automatique du tracteur.

### Faciliter les tâches répétitives

Pour de nombreux travaux, le chauffeur doit répéter un certain nombre de manœuvres, notamment en bout de champ. Afin de le décharger, au moins mentalement, de celles-ci, certains constructeurs proposent des systèmes de série ou optionnels qui permettent la programmation de ces séquences de travail, voire de les mémoriser pour une réutilisation ultérieure.

Same fut le premier, dès 1991, à installer sur ses tracteurs un tel système. Il s'agit du système SDS (Sequential Drive System), médaille d'or au Sima cette année-là, qui relie l'ordinateur de bord à la poignée multi-fonctions située sur l'accoudoir. Le conducteur choisit les différentes opérations (jusqu'à 8) au travers d'une liste comprenant pas moins de 25 fonctions allant du sens de marche à la commande des distributeurs, en passant par les rapports de manœuvres, les commandes de différentiels et de pont avant,



Le séquençage des tâches répétitives est une évolution intéressante en terme d'aide à la conduite des tracteurs. Un exemple est fourni par le système IMS de John Deere.

le relevage ou la prise de force. Une fois la séquence programmée, le conducteur n'a plus qu'à appuyer sur le bouton de commande sur son levier pour l'initier, et celle-ci se réalise automatiquement, le chauffeur n'ayant plus à se soucier que de son volant.



**Doseur  
d'humidité  
portable**

- Lecture directe de l'humidité pour 20 espèces.
- Ajustable sur un appareil d'organisme stockeur.
- Aucune pièce mobile ni aucun couvercle à visser.
- Très simple d'utilisation.

Cultureles 2005  
Stand H 16

DICKEY-john Europe SAS - 165 boulevard de Valmy - 92700 COLOMBES  
 Tél : 01 41 19 21 80 - Fax : 01 47 86 00 07 - Email : office@dickey-johneurope.fr

Sur ses séries 6020, 7020 et 8020, John Deere propose les systèmes HMS II (6020) et IMS (Implement Management System) qui sont aussi faciles à configurer qu'à utiliser. Il suffit d'appuyer sur les touches « on » et « apprentissage » situées sur la console, puis de programmer la succession des différentes manœuvres. Cela peut être l'extension, la rétraction ou la position flottante d'un ou plusieurs distributeurs hydrauliques, le passage d'une vitesse inférieure ou supérieure, le désengagement et le réengagement de la prise de force, ou encore l'activation du rappel automatique de la boîte Non Stop Automatique. L'engagement ou le désengagement du pont avant et/ou du différentiel sont également possibles, puisqu'en tout, ce sont 28 opérations différentes (dans le cas de l'IMS) qui sont disponibles pour cette programmation.

## Reconnaître les outils

Le cas du terminal Vario des tracteurs Fendt apporte une évolution supplémentaire puisqu'il permet notamment de mémoriser les réglages de certains outils et de les rappeler lors leur utilisation suivante, mais aussi de rappeler la séquence des tâches successives en fourrière (jusqu'à 13 fonctions). Préfigurant également ce que seront les tracteurs dans un futur proche, les modèles Fendt Vario TMS, par l'intermédiaire de leur terminal Vario, peuvent reconnaître certains outils attelés dont les caractéristiques ont été transcrites dans les systèmes Iso-Bus ou LBS + différant seulement par la vitesse de transmission des données (l'ISO est 2 fois plus rapide). Peu de matériels sont concernés actuellement, mais cela devrait devenir le standard dans un futur assez proche, problème de normalisation oblige. Dans ce cas, il suffit de brancher l'outil sur la prise adaptée à l'arrière du tracteur et le terminal Vario reconnaît l'outil : son tableau de commandes apparaît alors sur l'écran. Ensuite, il peut être également piloté à partir du joystick sur l'accoudeur.



Le terminal Vario peut reconnaître certains outils attelés et leurs commandes sont ainsi effectuées à partir de celui-ci et du joystick sur l'accoudeur.

## Piloter sans tenir le volant

Mais l'évolution la plus importante en matière de conduite est sans aucun doute l'apparition des systèmes de guidage automatique des tracteurs. L'intérêt d'un tel système est important pour de nombreux travaux répétitifs qui nécessitent une attention suivie pour maintenir le cap. On peut citer en vrac le semis ou la plantation, la plupart des travaux du sol, certains traitements ou épandages, les récoltes. Mais le chauffeur est souvent distrait par la surveillance de



John Deere a été le premier à commercialiser un système de guidage du tracteur. Il propose aujourd'hui la version automatique Autotrac, également disponible sur moissonneuse-batteuse.

l'outil ou du tracteur lui-même. Le guidage automatique lui permet de se dégager de cette surveillance et de se consacrer utilement à d'autres activités avec d'autant plus d'utilité que les vitesses et les largeurs de travail augmentent, que les fenêtres d'intervention d'un point de vue météorologique sont réduites et que les pratiques culturales évoluent elles aussi.

Le premier à présenter une telle application fut Renault Agriculture, en 1999 avec un prototype intégrant un GPS cinématique. En premier lieu, le chauffeur devait avec son tracteur enregistrer le contour de la parcelle, définir un point d'entrée (démarrage du travail) ainsi que des zones de manœuvres, matérialiser les éventuels obstacles et entrer la largeur de l'outil utilisé. Il effectuait ensuite manuellement une première « ligne » et activait le système de guidage qui se calait ensuite pour répéter cette trajectoire jusqu'à la fin de la parcelle, sans que le chauffeur n'intervienne. L'enregistrement des zones de manœuvres permettait d'effectuer automatiquement, après programmation, certaines tâches répétitives (ralentissement, changement de vitesse, arrêt de la prise de force, relevage de l'outil, retournement, descente, réenclenchement, réaccélération...). Selon un mode différent, il pouvait réaliser une séquence complète de travail que le système enregistrait et qu'il pouvait reproduire quand il le souhaitait, même un mois ou une année après. Paradoxalement, Renault Agriculture et désormais Claas ne proposaient pas encore de version commerciale de ce système mais, connaissant l'attachement du constructeur allemand à l'agriculture de précision au travers de sa filiale Agrom, l'annonce en fut faite au dernier Sima avec le système E-drive, dont les caractéristiques n'ont pas encore été dévoilées.

Le premier à le faire fut John Deere en 2001 avec le Parallel Tracking qu'il proposait sur ses nouvelles séries de tracteurs (7020 et 8020). Ce système constituait une version simplifiée du guidage automatique dans la mesure où le chauffeur continuait à agir sur la direction, mais était assisté par un écran et un témoin lumineux lui indiquant la bonne parallèle définie par le premier passage. L'étape suivante fut d'asservir la direction pour permettre le guidage automatique. C'est



Trimble, un des principaux fournisseurs dans le domaine, propose plusieurs systèmes (ici avec barre lumineuse), dont l'Autopilot qui est le seul à pouvoir utiliser le système RTK dont la précision est inférieure à 2,5 cm.

## Équiper un tracteur en service

Parallèlement, de tels systèmes sont proposés par la plupart des fabricants d'équipements électroniques (Trimble, RDS, LH Agro, Agtronix...) et peuvent être installés sur des tracteurs en service. Ils intègrent une balise GPS, un écran de contrôle et de programmation ainsi qu'une barre de guidage à diode lumineuse pour les systèmes non automatiques. Parmi ces équipements, on peut citer le Pro-Guide 100 de RDS qui peut communiquer avec d'autres boîtiers de commande tels que JD Greenstar, Bogballe, Amatron, Vicon, LH Rauch... et qui requiert en complément une antenne DGPS type RDS GBX ou Jupiter 5. C'est également l'EZ Guide de Trimble pour récepteur DGPS Egnos (diodes lumineuses), ou l'Autopilot du même fournisseur adaptable sur tracteur de différentes marques mais aussi sur moissonneuse-batteuse, utilisant les récepteurs DGPS, DGPS HP ou RTK, facilement transférable d'une machine à l'autre et qui permet des corrections automatiques en fonction des conditions. Ces 2 équipements peuvent être complétés par l'ordinateur embarqué Trimble à écran couleur et qui permet de nombreuses fonctions, dont la cartographie et le plan d'épandage. On peut citer également la barre de guidage Centerline de LH Agro (mode droite ou courbe), compatible Egnos et Omnistar, ainsi que le système Fieldguide de Dickey-John à barre lumineuse avec correction DGPS (ESTB, e-Dif, Omnistar ou balise radio), qui peut évoluer jusqu'au guidage automatique avec, dans ce cas, le montage d'électrovannes proportionnelles actionnant le vérin de direction du tracteur.

## Attention à la précision

Mais les spécialistes sont d'accord pour préciser que le niveau de précision des systèmes proposés doit être pris en compte dans le choix de l'équipement. Un épandage d'engrais ou d'amendements, voire un traitement avec un pulvérisateur, n'a pas besoin de la même précision qu'un semis. Or aujourd'hui, le GPS « de base », dont la précision est au mieux de 5 m, ne permet pas le guidage. Il faut alors passer à des systèmes intégrant la correction différentielle à l'aide d'un 2<sup>e</sup> signal, service qui peut être gratuit ou payant. On peut citer l'europpéen Egnos qui est encore en cours de développement, le Starfire 1 de John Deere, disponible uniquement avec le récepteur de la marque, ou Omnistar à correction VBS. Ces systèmes permettent une précision inférieure à 50 cm. Si l'on veut passer à moins de 20 cm, on devra se tourner vers Omnistar HP ou Starfire 2, malheureusement à abonnements payants. Enfin, stade ultime de la précision, le système RTK (Real Time Kinetic) qui s'appuie sur la présence au sol d'une base relais supplémentaire, dont le signal peut être capté dans un rayon maxi de 10 km. Aujourd'hui, seul Trimble avec son système Autopilot permet cette précision, inférieure à 2,5 cm.

Olivier Fachard ■

chose faite depuis 2003 avec l'arrivée chez John Deere de l'Auto-Track qui est proposé en option sur les séries 7400 et 8400.

## Des équipements amenés à se généraliser

D'autres constructeurs l'ont depuis rejoint et proposent des systèmes équivalents. On peut citer notamment l'Auto-Guide de Fendt (citation au Palmarès de l'Innovation du Sima 2005). Il permet, quelle que soit la largeur de l'outil de travail, de longer précisément les parcelles, même de nuit ou par visibilité réduite. Il intègre une automatisation complète de la direction avec une unité électrique et une unité hydraulique qui permettent le pilotage de la direction. Des capteurs d'angle de braquage informent le système sur la position exacte des roues. Une unité de mesure dynamique (DMU), qui comprend des capteurs pour la mesure du degré de l'angle d'inclinaison et des accéléromètres pour la mesure en dynamique de l'orientation de l'angle, permet de calculer précisément la valeur du décalage et des oscillations du tracteur. Ce système offre plusieurs avantages par rapport à un gyroscope classique, notamment l'absence de pièce en mouvement donc pas d'usure, une fiabilité accrue vis-à-vis d'éléments mécaniques et moins de sensibilité à l'environnement extérieur comme les flottements, les secousses ou les accélérations. L'Auto-Guide est proposé en 2 versions qui se différencient par leur précision,  $\pm 20$  cm en Standard,  $\pm 5$  cm en Präzision. Proposé auparavant sur les tracteurs à chenilles Challenger, il peut être désormais monté en option sur les Vario 700, 800 et 900 et pourra équiper ultérieurement ces tracteurs s'ils sont dotés du système TMS. Les tracteurs prééquipés peuvent, par simple transfert du système, être utilisés en flotte, ce qui peut particulièrement intéresser les ETA.

D'autres constructeurs comme CNH (Case et New Holland avec le système EZ Guide) ou SDF (Deutz-Fahr) ont annoncé au dernier Sima la sortie d'équipements optionnels de guidage automatique ou d'aide au pilotage (système à diodes lumineuses) qui devraient être proposés sur certains modèles.



## Mercure

### Les ficelles La Mouette

La société Mercure développe les ficelles agricoles La Mouette en partenariat avec des ETA.

Le traitement mécanique des ficelles La Jaune garantit une résistance élevée au glissement des nœuds sur les presses à balles carrées de haute densité et une fluidité optimale. L'extrusion verticale par soufflage garantit une très haute résistance à l'étirement du filet pour balles rondes. Les filets La Mouette Extend'antistatique, munis de 54 chaînettes brevetées, permettent la couverture bord à bord des balles pressées sans débordement. L'encollage breveté des films étirables 'La Mouette Wrapfilm' limite le risque de dépôt de colle résiduaire sur les cylindres de freinage de la tête de l'enrubanneuse. Plusieurs fabricants de presses et d'enru-

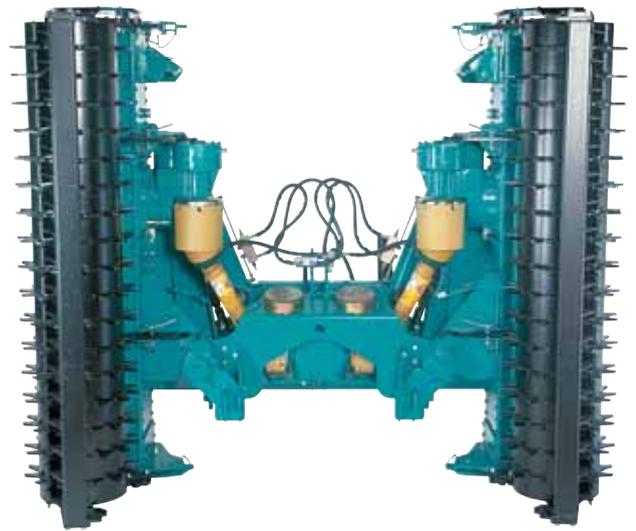
banneuses ont fait le choix de ces produits en première monte usine.

Mercure  
Tél. 32 69 88 89 10  
Fax : 32 69 84 39 60  
e-mail : sa.mercure@pi.be

## Sulky

### Herse rotative cultiligne HR.28

Sulky commercialise 3 nouveaux modèles de herse rotatives de 4 m à 6 m. Elles bénéficient d'un verrouillage à commande hydraulique et d'un repliage hydraulique qui amène leur largeur hors tout à 2,95 m. Les chapes de guidage des vérins sont montées sur les lamiers en position de travail. Un double ancrage sur chaque lamier permet de limiter le risque de torsion à la traction. Le nombre de rotors élevé, montés sur roulements de type conique, assure l'homogénéité du lit de semences, tout en limitant la puissance de traction nécessaire.



Sulky Burel  
Tél. 02 99 00 84 84  
Fax : 02 99 62 39 38  
e-mail :  
stephanebillerot@sulky-  
burel.com

## Lely

### Andaineur Hibiscus 1 015 Profi

Cet andaineur se caractérise par un double rotor et une largeur de 9 m à 10,15 m. L'andain central de 1,4 m ou 2,5 m favorise la reprise par une presse ou une ensileuse. Le châssis comprend une poutre sur laquelle sont fixés les rotors via un cadre en forme de A. La largeur de travail se règle au moyen d'un système de bras parallélogramme qui assure également le verrouillage mécanique des rotors en position de transport. Le fabricant privilégie la sécurité avec l'adoption d'un limiteur à

rocher par rotor, d'un point de cisaillement sur chaque bras... L'andaineur dispose d'un essieu directeur de série. Une liaison rotor-châssis tridimensionnel et un système d'essieu pendulaire à 8 roues assurent le suivi du sol de chaque rotor.

Lely  
Tél. 02 33 81 44 22  
e-mail : info@lely.fr  
www.lely.fr

## Bonnel

### Charrue déchaumeuse Ecochaum

L'Ecochaum se décline en modèles portés de 6 à 8 corps à voie variable ou fixe. Pour les premiers, la largeur de raie se règle hydrauliquement de 8 à 16 pouces. Une roue polyvalente à contrôle de position hydraulique peut compléter l'équipement. Pour les modèles fixes, le réglage de la largeur de raie s'effectue cette fois-ci mécaniquement au moyen de boulons. Tous les modèles de la gamme se caractérisent par un dégagement entre corps de 700 mm et un dégagement sous bâti de 730 mm. Des déflecteurs cou-





plés avec le versoir remplacent les rasettes de façon à éviter les faibles dégagements. Le fabricant prévoit la commercialisation d'un modèle semi-porté et de sécurités non-stop.

Bonnel  
Tél. 02 32 35 16 33  
Fax : 02 32 35 81 84  
e-mail : info@bonnel-sa.com

## Joskin

### Tonne à lisier X-trem

La tonne à lisier X-trem, d'une capacité de 18 500 litres, conçue par Joskin, s'inscrit dans la démarche winpack. Deux modèles sont disponibles et se distinguent par le type de pompe, soit volumétrique Vogelsang 8 000 litres/minute à double chambre, avec débitmètre électronique, soit vacuum DL 140 Jurup 14 000 litres/minute avec ou sans débitmètre électronique. Ces tonnes à lisier comprennent un timon oléopneumatique avec 3e point report de charge et œillet à rotule, un essieu directionnel forcé, un freinage de type mixte proportionnel à la charge. Le châssis d'une largeur de 1 m, muni d'une suspension hydro-tandem, est rétréci au niveau des trains roullants pour favoriser la monte de pneumatiques de largeurs et de diamètres importants.

Joskin dote les modèles d'un double bras de pompage de diamètre 200 mm avec turbo-remplisseur pour le modèle équipé d'une pompe vacuum.

Joskin  
Tél. 32 (0) 4 377 35 45  
Fax : 32 (0) 4 377 10 15  
e-mail : info@joskin.com  
www.joskin.com

## Maschio

### Semoir Veratris

Le semoir à céréales Veratris dispose d'un châssis à repliage hydraulique. Il présente une largeur de 4 à 6 m et une capacité de trémie de 1 600 litres. Disponible en position rigide ou flottante selon la configuration du terrain, il comprend des dents à ressorts de compression ou des doubles disques sur 3 rangées, une herse de finition flexi-dents, une passerelle arrière de chargement et des traceurs latéraux. Des roues de jauge, une lame niveleuse et un préparateur avant sont disponibles en option. Le principe de mise en terre optimise la qualité du travail sur terrains caillouteux et en cas de préparation grossière. Le fabricant met en avant une vitesse de travail de 12 km/h.

Maschio  
Tél. 02 38 64 12 12



# Cabine municipalité+ LA SECURITE

**100%  
FONCTIONNELLE**

Vitres polycarbonate + vision panoramique + toutes les commandes sous la main + poste de conduite inversé homologué en usine.



# VALTRA

**Pas comme les autres**

**ELU MEILLEUR  
CONSTRUCTEUR  
PAR SES CLIENTS**

VALTRA TRACTEURS FRANCE SAS  
BP 70034 - 45801 SAINT JEAN DE BRAYE CEDEX  
TEL : 02 38 70 96 90 - FAX : 02 38 61 12 89  
[www.valtra.com](http://www.valtra.com)

Valtra 1<sup>er</sup> selon enquête de satisfaction des concessionnaires envers leurs fournisseurs (SEDMA 2005).



## CRA S.A.S. Arnage

**PRESSE VICON V 12000** - + CLAAS Q1200  
**COMBINE KUHN** (DC 300 + EL 201 + VENTA)  
**ÉPANDÉUR SODIMAC HV 900**  
**TELESCOPIQUE JCB 526 S**  
**TELESCOPIQUE JCB 528 S**  
**RENAULT 720 RZ**  
**RENAULT 630, 620 RZ**  
**RENAULT 155-54**  
**MAGNUM 7210**  
**RENAULT ARES 816**  
**RENAULT ARES 815 RZ**  
**NEW HOLLAND 8560**

**Tél. 02 43 21 24 58**

## Ets PATOUX - 62

Tél. 03 21 26 08 55  
 Fax 03 21 26 88 19



Internet : [www.patoux.fr](http://www.patoux.fr)  
 E-mail : [jl.walle@patoux.fr](mailto:jl.walle@patoux.fr)

### PIÈCES NEUF OCCASION

**TRACTEURS FORD ET NH**

**MOIS. BAT. NEW HOLLAND**

**Achat Épave ou Fatigué**

## Une formation, Un métier



Dans la mécanique  
 Conduite  
 Et la maintenance  
 Des matériels agricoles,  
 Travaux publics  
 Parcs et jardins

### Par alternance :

- 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de l'enseignement agricole
- CAPA "Production agricole et utilisation des matériels"
- BEPA "Agroéquipement"
- BAC PRO "Agroéquipement"
- BAC PRO "Maintenance des matériels"
- BTS "Génie des équipements agricoles"
- CQP "Agent de maintenance des matériels"
- CS "Utilisation et maintenance des tracteurs et machines agricoles"
- Brevet de Compétence des Entrepreneurs des Territoires

**NOUVEAU : Licence Professionnelle Gestionnaire des Entreprises de l'Agroéquipement au CFTA de MONFORT SUR MEU**

**MFR de MONTAUBAN**  
 La Rouvraie  
 35360 MONTAUBAN  
 02 99 06 42 56

**CFTA de MONTFORT**  
 L'Abbaye  
 35360 MONTFORT  
 SUR MEU  
 02 99 09 02 33

**MFR de LOUDEAC**  
 31 rue Anatole  
 Le Braz  
 22600 LOUDEAC  
 02 96 28 02 27

### RÉPERTOIRE DES ANNONCEURS

AGRI INTERIM	P 26	KUHN	P 35
AMAZONE KRONE	P 21	LAIR	P 46
BASF	III <sup>ème</sup> couv.	LANDA	IV <sup>ème</sup> couv.
BONNEL	P 34	LAND ROVER	P 4
BU-LE INTERNATIONAL	P 46	LELY	P 5
COUP'ECO	p 36	MERCURE	P 25
CRESSONNI & PERON	P 43	NEW HOLLAND	II <sup>ème</sup> couv.
DELAPLACE	P 33	PAYEN	P 23
DICKEY JOHN	P 49	RUDOLPH & FILS	P 37
GERINGHOFF	P 44	SMA	p16
GODE	P 41	SPACE	P 15
HB SARL	p31	VALTRA	p53
KVERNELAND	P 17,22,23,47	VMR	P 40
KIRPY	P 45		

Notre sélection  
occasions



**Noremat Magistra M60**  
Commandes électriques



**Noremat M5**  
Commandes électriques

**autres  
faucheuses  
débroussailluses**

**Noremat :**  
 Axiona 50  
 Tonica M50  
 Prodigia 50  
 HP7

**SMA :**  
 Puma 5  
 Guépard 65

**Rousseau :**  
 600 SP  
 Minautor 5800  
 Fulgor 6000  
 Fulgor 5000 L/E  
 Fulgor 7000 E



**Rousseau 430 pro**  
Commandes téléflexibles



**Rousseau Minautor 5800**  
Commandes mixtes



**Carroy Giraudon**  
Broyeur de branches TS 222



**Rousseau 480 Pro**  
Commandes électriques

**Rotobroyeuses :**  
 Noremat  
 Sprinta 1600  
 Rousseau  
 1600 TS  
 Rousseau  
 Spidor 160T  
 Lamier d'élagage :  
 Lamier Kirogn

photos non contractuelles - 03/2005

**Tél. 03 83 25 69 60**

**e-mail : [contact@noremat.fr](mailto:contact@noremat.fr)**

Noremat SA / 232, rue Ampère / BP 60093 / 54714 LUDRES Cedex

## Ets CARLU & Cie

*Spécialiste Vente Pièces Détachées*

### PIÈCES DÉTACHÉES POUR TRACTEURS

NEUVES : M.F. - FORD - CASE IH - SD - DB - JOHN DEERE - LANDINI - etc...

OCCASION : M.F. - SAME - Deutz, I.H. / SPÉCIALISTE PERKINS (neufs)

RÉNOVATION MOTEURS TOUTES MARQUES - KIT MOTEURS

**Tél. 03 21 64 32 34** - Fax 03 21 65 12 07 - E-mail : [carlu@carlu.fr](mailto:carlu@carlu.fr)

Ets CARLU notre force : le stock et le prix  
 Livraison toute France

**Z.I. De Graces  
 22200 GUINGAMP**

# Remorques chevance

*une longueur d'avance*



Bennes travaux publics

Bennes agricoles de 11 à 32 tonnes

### J.H., 36 ans - BTA - Fils d'agriculteur (61)

- 13 ans d'expérience en plaine
- Seul salarié sur EA de 190ha dans l'Oise
- Passionné par l'entreprise (ex démonstrateur ensileuse) cherche poste chauffeur avec responsabilité, souhaité dans ETA sérieuse
- Très motivé
- Préférence : région Ouest et alentours de l'Ain

**Tél. 03 44 60 98 84**

Traitements de semences céréales.

# Seman® TS

La sécurité a du talent.



- **Chlorpyrifos**
- **Imidaclopride**
- **Propiconazole**
- **Flutriafol**
- **Thiophan-méthyl**
- **Triadiméfol**
- **Fluopyram**

© BASF  
Seman® TS

Produit phytosanitaire

épi

glume

chaume

blé

Traitement de Semences  
Céréales

**BASF**

The Chemical Company

© Marque déposée BASF: Seman® TS : Autorisation de vente n° 9900129. Composition : 23,39 g/l de triticonazole + 100 g/l de prochloraz + 333 g/l d'anthraquinone. F43, AQUA - LMR tritico pour céréales grains 0,02 ppm - LMR prochloraz pour Orge, avoine : 1 ppm, pour seigle, blé, triticales : 0,5 ppm, pour autres céréales : 0,05ppm - Classeé XI. Mentions légales selon les dernières décisions du Comité d'Homologation. Lire attentivement l'étiquette avant utilisation. Dans tous les cas, respecter les bonnes pratiques agricoles.

Entente Communication Photo : Color Box - Plunel



# Depuis plus de 20 ans 5 bonnes raisons de choisir les pièces LANDA.



## 1. Une fiabilité éprouvée

Toutes les pièces de rechange Landa, "origines" ou "adaptables", ont prouvé leur fiabilité. C'est pour vous la meilleure des garanties.



## 2. Une solution unique

Parce que vous êtes uniques, vous attendez des solutions uniques. Notre service commercial saura vous apporter conseils et solutions les plus appropriés.



## 3. Un prix juste

Entre vous et nous pas d'intermédiaire et un juste prix pour une qualité approuvée par plus de 15 000 clients.



## 4. Nos stocks permanents

Nos stocks permanents et notre parfaite connaissance du matériel permettent à nos techniciens de répondre à tous vos besoins.



## 5. Une livraison directe

Depuis nos trois sites, toutes nos pièces sont livrées directement chez vous en un temps record, c'est important quand chaque seconde compte...

[www.landa.fr](http://www.landa.fr)

### SIÈGE SOCIAL

Rue Pierre Curie  
Z.I. du Planty - La Guyonnière  
85607 MONTAIGU Cedex  
Tél. 02.51.48.86.86 - Fax 02.51.46.34.33  
E-mail : landasas@wanadoo.fr

### AGENCE SUD

Parc EURONORD (sortie 11 - St-Jory) - 2, rue du Parc  
31150 BRUGUIERES  
Tél. 05.61.74.22.88 - Fax 05.61.74.46.95

#### Adresse postale :

BP 7526 - 31150 FENOUILLET Cedex

### AGENCE NORD ET EST

4, rue du Commerce - Z.A. des Nuiselements  
51350 REIMS CORMONTREUIL  
Tél. 03.26.85.44.19 - Fax 03.26.85.43.70

#### Adresse postale :

BP 816 Cormontreuil - 51678 REIMS Cedex 2

